

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS**

TROISIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES (ECAM3)

*Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun
entre 2001-2007*

Juin 2008

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS**

TROISIEME ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES (ECAM3)

*Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun
entre 2001-2007*

Juin 2008

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	4
Introduction	6
Chapitre 1. Contexte économique et social.....	7
1.1. Objectifs et réalisations en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté	8
1.2. Croissance économique et autres contraintes	8
Chapitre 2. Méthodologie de mesure de la pauvreté.....	12
2.1. Indicateur de bien-être	12
2.2. Seuil de pauvreté.....	14
2.3. Mesures de pauvreté	16
Chapitre 3. Tendances de la pauvreté, croissance et inégalités	17
3.1. Tendances de la pauvreté.....	17
3.2. Croissance et inégalités.....	20
3.3. Perspectives d'évolution de la pauvreté.....	23
Chapitre 4. Profil de pauvreté monétaire en 2007	25
4.1. Présentation de la population	25
4.2. Caractéristiques générales de la pauvreté	26
4.3. Dimensions spatiales de la pauvreté	28
Chapitre 5. Déterminants de la pauvreté.....	32
5.1. Déterminants de la pauvreté monétaire en 2007.....	32
5.2. Evolution des déterminants de la pauvreté entre 2001 et 2007	34
Conclusion	35
Références bibliographiques.....	37
Annexes	40
Annexe 1 : Calendrier de publications des rapports de l'ECAM 3.....	40
Annexe 2: Présentation du modèle sur les déterminants de la pauvreté	41
Annexe 3 : Résultats des déterminants de la pauvreté en 2007	43
Annexe 4 : Décomposition de l'évolution des déterminants de la pauvreté 2001-2007	48
Annexe 5 : Equipe de rédaction	51

Sigles et abréviations

AES SONEL	American Electrical Services Société Nationale d'Electricité
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiments et travaux publics
BUCREP	Bureau Central des Recensements et Etudes de la Population
DIAL	Développement, Institutions et Analyses de Long terme
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EBC	Enquête budget consommation
ECAM1	Première Enquête camerounaise auprès des ménages
ECAM2	Deuxième Enquête camerounaise auprès des ménages
ECAM3	Troisième Enquête camerounaise auprès des ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EEIP1	Enquête d'Evaluation de l'Impact du PREPAFEN, Phase 1
FMI	Fonds monétaire international
GSE	Groupe socioéconomique
INS	Institut National de la Statistique
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINFI/DAE	Ministère des Finances /Direction des analyses économiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PARFAR	Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural
PIB	Produit intérieur brut
PMUC	Pari mutuel urbain du Cameroun
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNVRA	Programme national de vulgarisation et de recherche agricole
PPTTE	Pays Pauvre Très Endetté
PREPAFEN	Projet de Réduction de la Pauvreté et Actions en Faveur des Femmes dans la province de l'Extrême-Nord
SEMRY	Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture dans la plaine de Yagoua
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté

Avant-propos

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) et de la mesure des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le Gouvernement, à travers l'Institut National de la Statistique (INS), a réalisé en fin 2007 la troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM3). Cette opération fait suite à celles réalisées en 1996 et 2001. L'ECAM2 de 2001 a permis d'actualiser le profil de pauvreté de 1996 et de disposer des indicateurs de référence pour le suivi des progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté. Les résultats issus de cette enquête ont alimenté la version finale du premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui a été adopté en Avril 2003 par les autorités camerounaises comme document de référence du Gouvernement et lieu de convergence des appuis des partenaires techniques et financiers du Cameroun.

L'objectif de l'ECAM3 est, à l'instar de l'ECAM2, (i) d'actualiser le profil de pauvreté de l'année 2001, (ii) d'apprécier les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, et d'atteinte des OMD, et (iii) d'alimenter la révision du DSRP dont les travaux sont déjà engagés.

La collecte des données de l'opération a eu lieu entre septembre et décembre 2007. Le traitement informatique des données qui a commencé un mois après le début des travaux de terrain s'est poursuivi jusqu'en avril 2008. Les travaux d'analyse qui ont conduit à ce premier document ont eu lieu aux mois de mai et juin 2008.

Ces premiers résultats portent sur les tendances et les déterminants de la pauvreté entre 2001 et 2007 et sur le profil de pauvreté de 2007. D'autres travaux sont d'ores et déjà engagés ; et notamment un rapport principal des résultats ainsi que les rapports thématiques. Ils permettront tous de mieux cerner l'impact des politiques publiques sur la pauvreté au cours de la période 2001-2007. Un calendrier de publication de ces travaux est déjà arrêté et il figure en annexe du présent document. En attendant, l'Institut a cru devoir produire un rapport préliminaire pour l'information du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers.

La réalisation des activités liées à l'ECAM3 a bénéficié du financement de l'Etat et de plusieurs partenaires techniques et financiers à savoir l'Union Européenne, le PNUD, le BIT, la France et PARIS21¹. Que tous ces partenaires soient vivement remerciés. Un rapport d'exécution financière sera produit pour leur information.

¹ PARIS21 signifie Partnership in statistics for development in the 21st century

Introduction

Le présent rapport préliminaire est consacré à l'étude des tendances et les déterminants de la pauvreté entre 2001 et 2007 et au profil de pauvreté 2007, avec un regard sur la période 1996-2001. Cette étude ne prend notamment pas en compte les évolutions les plus récentes de l'année 2008 où on a vu une augmentation inhabituelle des prix et une réponse des autorités en termes de réajustement des salaires du personnel de l'Etat, de baisse du prix du carburant à la pompe, de réduction des droits de douanes sur certains produits d'importation de première nécessité (farine de blé, riz, poisson, etc.), et de renforcement du dispositif de contrôle des prix.

Alors que plusieurs études sur la pauvreté ont été réalisées ces dernières années, trois raisons au moins justifient celle-ci. D'abord, elle permet d'actualiser le profil de pauvreté et les différents indicateurs des conditions de vie des ménages établis en 2001. Ensuite, l'analyse des tendances de la pauvreté sur la période 2001-2007 est importante en ce sens qu'elle offre une première évaluation globale de l'impact sur les conditions de vie des ménages des politiques publiques des dernières années. Cette analyse conduira notamment à mener d'autres travaux plus spécifiques afin de réorienter ces politiques et d'améliorer le ciblage des populations vulnérables. Enfin la révision du DSRP qui est en cours justifie largement ce travail.

Le rapport comprend cinq chapitres. Le premier chapitre présente brièvement le contexte économique et social de la période 2001 à 2007 en rappelant les objectifs ayant été retenus en matière de croissance et de réduction de la pauvreté. Le deuxième chapitre aborde les aspects méthodologiques de mesure de la pauvreté : la définition et le calcul de l'indicateur de bien-être, le seuil de pauvreté et les indicateurs de mesure de pauvreté. Le troisième chapitre analyse les tendances de la pauvreté et des inégalités entre 2001 et 2007. Le quatrième chapitre présente le profil de pauvreté monétaire en 2007, en s'attardant sur les principales caractéristiques et les dimensions spatiales de la pauvreté. Le cinquième chapitre est consacré à l'examen des déterminants microéconomiques de la pauvreté. Enfin, la conclusion ouvre sommairement quelques axes de réflexion sur les politiques à mener dans le cadre du DSRP en cours de révision et donne des indications sur le calendrier de publication du rapport principal d'analyse des résultats et des rapports thématiques.

Chapitre 1. Contexte économique et social

Après la crise économique de la période 1985 – 1994, le Cameroun a renoué avec la croissance à partir de l'année 1995. Ce retour à la croissance est intervenu suite aux réformes économiques et structurelles mises en œuvre par le Gouvernement avec l'appui de la communauté financière internationale, notamment la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). La dévaluation du FCFA intervenue en janvier 1994 a donné un coup de pouce à cet élan, ce qui a permis au pays d'enregistrer entre 1996 et 2001 des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) oscillant autour de 4,8% par an. Les gains économiques ainsi obtenus ont permis au Gouvernement de mener des politiques économiques et sociales dont le plus grand impact a été le recul de la pauvreté. En effet, l'incidence de la pauvreté a baissé de 13 points en passant de 53,3% en 1996 à 40,2% en 2001. Dans le même temps, l'inflation résultant de la dévaluation a été contenue à un niveau modéré. Elle est en effet passée de 32,5% en moyenne annuelle en 1994 à 9% en 1995 et à 1,2% en 2000.

Malgré cette amélioration de la situation socioéconomique, l'économie nationale est encore fragile à l'aube du nouveau millénaire. Les populations n'ont pas encore retrouvé leur niveau de vie d'avant la crise. En effet, le PIB par tête² est inférieur de 12% à celui de 1990. L'économie a du mal à créer des emplois durables et décents. Le niveau de chômage reste élevé et les rares emplois créés se retrouvent principalement dans les secteurs à faible productivité et à revenus bas. C'est ainsi que le secteur informel urbain et l'agriculture traditionnelle fournissent respectivement 25% et 59% des emplois en 2001. Cette tendance est d'ailleurs confirmée par l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) réalisée en 2005.

A l'instar des autres pays confrontés aux mêmes difficultés socioéconomiques, le Cameroun s'engage dès 2000 à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) dont la version intérimaire est adoptée en avril 2001. Sa mise en œuvre ouvre la voie à l'atteinte du point de décision de l'initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés. La communauté financière appuie les efforts du Cameroun en mettant en place des ressources mobilisables d'un montant de l'ordre de 215 milliards FCFA. Le Gouvernement confirme son option dans la version finale du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qu'il adopte en avril 2003. Les progrès réalisés et la masse des réformes encore en chantier sont appréciés à leur juste valeur, ce qui permet au Cameroun de franchir le point d'achèvement en avril 2006 et de bénéficier d'une remise substantielle de sa dette publique extérieure.

Le DSRP se présente comme le cadre de référence de la politique économique du pays et vise l'objectif de promouvoir « une croissance forte et inclusive afin de réduire la pauvreté et d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement ». La stratégie dispose de sept axes dont : la promotion d'un environnement macroéconomique stable ; la diversification de l'économie ; la revitalisation du secteur privé ; le développement des infrastructures ; l'intégration régionale ; le développement des ressources humaines ; la gouvernance. Un axe sur le pilotage de la stratégie et le dispositif de suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre est également défini. C'est d'ailleurs à ce niveau que le Gouvernement retient un programme statistique minimum intégrant entre autres la réalisation des ECAM tous les 5 ans pour apprécier les progrès accomplis.

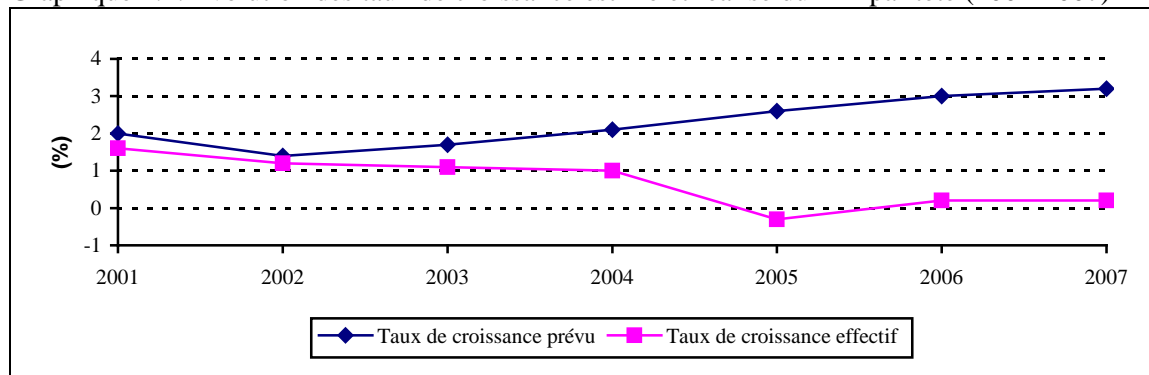
² En FCFA constants de l'année 2000.

1.1. Objectifs et réalisations en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté

En matière de pauvreté, l'objectif principal des autorités camerounaises est de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 ; ce qui revenait à ramener le taux de pauvreté de 53,3% en 1996 à 37,1% en 2007 et à 25,2% en 2015. Cet objectif qui est le tout premier des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), devait être atteint en réalisant des taux de croissance suffisamment élevés, d'au moins 7% par an en termes réels. Force est de constater que les performances économiques de la période 2001-2007 n'ont pas été suffisamment bonnes pour permettre au pays d'atteindre cet objectif.

En effet, le taux réel de croissance du PIB n'a été que de 3,4% en moyenne annuelle sur la période contre le taux de 7% moyen annuel projeté. Ces taux réalisés sont à peine supérieurs au taux de croissance de la population qui est de 2,7%³. La stabilité du cadre macroéconomique avec un taux d'inflation raisonnable de 2% en moyenne par an entre 2001 et 2007, n'a donc pas véritablement profité au pays.

Graphique 1.1. Evolution des taux de croissance estimé et réalisé du PIB par tête (2001-2007)



Sources : DSRP et INS

1.2. Croissance économique et autres contraintes

La croissance économique réalisée entre 2001 et 2007 est surtout tirée par le secteur des services et notamment les télécommunications qui réalisent un taux de croissance supérieur à 25% par an. Ces performances ont conduit à une modification de la structure du PIB avec ce secteur qui est passé de 40% en 2001 à près de 45% en 2007. La contribution de ce secteur à la croissance est plus importante que celle des secteurs primaire et secondaire réunis.

Le secteur secondaire, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,2% est miné par les faibles résultats de la branche pétrole et les faibles performances des industries manufacturières. Malgré la multiplication par 4 des prix du brut entre fin 2003 et 2007, l'industrie extractive réalise une croissance négative (-4,4% en moyenne annuelle) du fait d'un recul important de la production pétrolière. En effet, la production de pétrole brut est passée de 37,4 millions de barils en 2002 à 30,8

³ D'après le 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2005 par le BUCREP.

millions de barils en 2007⁴. Pour ce qui est de l'industrie manufacturière, elle a du mal à décoller réellement à cause des difficultés liées aux infrastructures, à la faiblesse de la demande solvable, à l'imperfection du marché du crédit et à la faiblesse de la compétitivité pour le marché sous régional.

Quant au secteur primaire où l'on retrouve le plus grand nombre d'actifs pauvres, il a enregistré des résultats très moyens (3,9% de croissance en moyenne par an). Les programmes qui ont été conçus dans ce secteur, avec pour objectif d'améliorer les revenus des populations rurales grâce à de meilleurs rendements et à l'augmentation de la production agricole, n'ont pas produit les effets escomptés. Leur évaluation permettra de savoir s'ils avaient été bien conçus ou alors s'ils n'ont pas été bien mis en œuvre. Des projets et programmes ont été conçus et mis en œuvre ; notamment le programme de développement des racines et tubercules et celui de la banane plantain. Des semences améliorées sont distribuées et utilisées pour la culture de la banane plantain, du maïs, de la patate, de l'arachide, du sorgho, de certains fruits, du palmier à huile et du cacao. Des produits phytosanitaires sont également distribués ainsi que les équipements pour les utiliser. Certains résultats sont positifs puisque la production par tête de céréales et tubercules est passée de 444 kilogrammes en 2001 à 491 kilogrammes en 2005. Mais elle reste inférieure au niveau de 2000 qui était de 495 kilogrammes par tête.

S'agissant des cultures de rente, les cours de ces produits (surtout du cacao en fèves, du café arabica et du robusta) ont eu une tendance à la hausse ces dernières années. Mais ces cours restent encore en deçà des niveaux atteints au cours de la période 1996-2001. Les quantités exportées ayant en outre peu ou pas du tout augmenté (à l'exception du cacao et du coton), les revenus engrangés par les paysans producteurs ont été moins importants qu'au cours de la période 1996-2001.

Graphique 1.2 : Evolution des quantités et du cours des matières premières exportées

Sources : INS et AFRISTAT

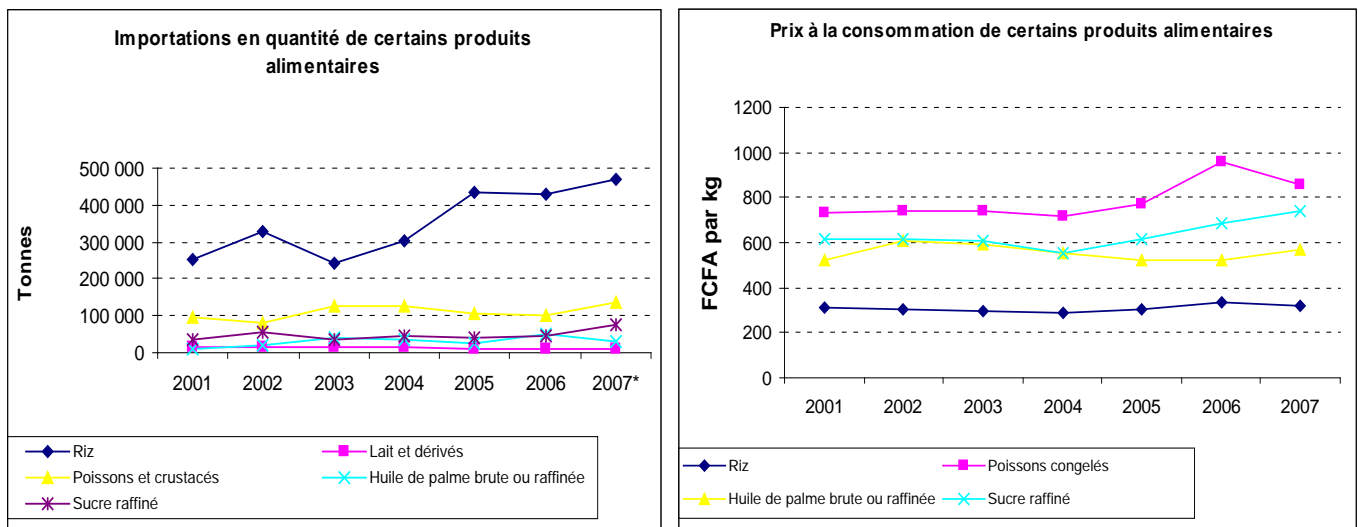
La croissance économique modeste entre 2001 et 2007 n'a pas contribué à créer des emplois pour générer des revenus pour les ménages. On peut certes relever la reprise des recrutements dans

⁴ Voir République du Cameroun, (2007) « Loi des finances 2008, Rapport économique et financier 2007 ».

certaines corps de métiers de la fonction publique, l'expansion de quelques secteurs d'activité susmentionnés, les travaux d'infrastructures dont l'achèvement de la construction du pipeline Doba-Kribi, la réfection du pont sur le Wouri à Douala et le bitumage de plusieurs axes routiers. Mais l'économie nationale n'a pas été capable de générer suffisamment d'emplois nouveaux et décents, les emplois créés ayant surtout un caractère temporaire. Cette incapacité à en créer trouve partiellement son origine dans la faiblesse de l'investissement. Le taux d'investissement est resté inférieur à son niveau de 2001 qui était de 20,3%, reculant même quelquefois jusqu'à 16,8% comme en 2006 et 2007. Beaucoup reste donc à faire afin de porter ce taux aux alentours de 25% du PIB, niveau empiriquement établi pour qu'une économie décolle et atteigne une croissance autour de 7% pour créer davantage des richesses et secréter de nombreux emplois, moyen le plus efficace pour réduire la pauvreté.

Outre la faiblesse de la croissance économique, l'augmentation des prix de certains biens essentiels a aussi contribué à éroder le pouvoir d'achat des ménages, même si l'inflation est modérée sur toute la période. En effet, la satisfaction d'une demande nationale de consommation finale toujours croissante a été possible à travers l'augmentation conséquente entre 2001 et 2007 des importations de certaines denrées de première nécessité, notamment le riz, l'huile brute de palme, le sucre raffiné et le poisson congelé. A titre d'exemple, entre 2001 et 2007, le volume de riz importé a été pratiquement multiplié par 2. Les prix des produits importés ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des produits domestiques ; et le Gouvernement a dû abaisser les droits de douane sur certains de ces produits, au regard du pouvoir d'achat des populations. A titre d'exemple, la hausse des prix du sucre raffiné a atteint un pic de 20% au cours de la période.

Graphique 1.3 : Evolution des importations et des prix à la consommation des denrées de première nécessité



Source : INS

Ainsi, la faiblesse de la croissance économique, l'incapacité de l'économie à créer des emplois en nombre suffisant dans les filières à forte productivité et un regain des prix des produits de première nécessité sont des situations qui ont le plus caractérisé la période 2001 – 2007.

Tableau 1.1 Evolution des principaux indicateurs économiques

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance du PIB réel (%)	4,2	4,5	4,0	4,0	3,7	2,3	3,2	3,4
Taux de croissance démographique (%)	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
PIB nominal par tête (en milliers de FCFA courants)	432,5	448,9	469,2	476,1	488,0	499,1	521,4	534,4
Consommation finale des ménages nominale par tête (en milliers FCFA)	302,2	316,1	330,6	337,8	346,6	357,6	371,4	379,4
Déflateur du PIB (base 100=2000)	100	102,2	105,5	105,9	107,5	110,3	114,6	116,7
PIB réel par tête (en milliers de FCFA constants, base 100=2000)	432,5	439,3	444,8	449,7	454,0	452,5	454,8	458,0
Taux de croissance du PIB réel par tête (%)		1,6	1,2	1,1	1,0	-0,3	0,5	0,7
Inflation en moyenne annuelle (%)	1,2	4,4	2,8	0,6	0,3	2,0	5,0	1,1
Variation des prix des produits alimentaires (%)	2,3	7,0	4,8	-0,7	-1,9	0,8	6,6	1,6
Variation des prix des produits non alimentaires (%)	0,4	2,1	1,0	2,1	2,3	2,6	3,9	0,8
Variation des prix de l'électricité (%)	1,4	0	5,9	10,6	-6,7	0,5	10,2	7,1
Variation des prix des transports (%)	2,7	3,4	-0,5	1,5	1,6	7	8,6	2,3
Variation des prix des produits pétroliers (%)	10,9	0,9	0,1	7,3	4,8	12,6	15,3	0,5
Recettes budgétaires en % du PIB		17,7	17,9	16,8	15,7	17,1	19,3	19,1
Dépenses totales en % du PIB		16,9	16	15,5	13,9	14,5	14,6	16,2
Solde global hors dons en % du PIB, base ordonnancements		1,3	1,8	1,3	1,8	3,1	4,7	2,9

Sources : INS et MINFI/DAE

Tableau 1.2 Taux de croissance du PIB réel (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Secteur primaire	4,0	3,7	3,7	3,5	4,4	2,7	3,0	5,9
Agriculture	4,0	3,7	4,7	3,4	4,3	3,0	2,4	4,4
Elevage	3,8	8,6	2,6	2,0	4,8	4,4	1,9	4,9
Exploitation forestière	4,5	-9,3	-4,5	9,0	6,0	-5,2	13,0	26,9
Pêche	3,5	12,7	2,9	2,3	2,1	4,6	1,7	2,0
Secteur secondaire	2,1	1,0	0,8	0,5	-0,2	-0,9	1,8	-0,8
Industries extractives	-8,2	-3,9	-4,3	-4,9	-9,1	-9,4	7,6	-5,4
Industrie manufacturières	8,7	3,4	3,0	2,4	2,3	2,0	-0,6	0,5
Energie, Gaz, eau	5,0	1,2	-4,6	7,2	6,9	2,1	3,3	4,5
BTP	2,1	3,9	5,7	4,3	8,4	1,1	4,0	0,5
Secteur tertiaire	9,0	8,5	7,3	7,4	6,6	3,0	3,5	5,0
Commerce	7,4	13,8	7,3	10,5	7,2	2,6	1,7	0,8
Services de réparation	4,3	5,1	6,1	6,5	4,4	0,6	1,6	0,8
Hôtels et restaurants	10,3	7,7	8,1	6,0	5,6	3,4	2,6	11,0
Transports	18,4	9,5	9,8	2,8	3,1	-10,5	1,7	1,5
Postes et télécommunications	45,6	0,3	16,7	35,5	25,3	51,4	25,2	17,2
Autres services privées	5,5	3,6	5,7	3,7	4,7	1,3	1,7	7,4
Administration	8,0	6,4	5,9	3,1	6,9	0,4	2,9	5,5
PIB au coût des facteurs	5,3	4,7	4,2	4,2	3,9	1,7	2,9	3,5
Impôts sur les biens et services	-7,9	1,7	1,3	1,4	0,7	10,5	7,3	2,9
PIB au prix du marché	4,2	4,5	4,0	4,0	3,7	2,3	3,2	3,4

Source : INS, Comptes Nationaux

Chapitre 2. Méthodologie de mesure de la pauvreté

Les comparaisons de la pauvreté nécessitent de disposer de trois éléments : un indicateur de mesure du bien-être du ménage (par exemple un agrégat de consommation ou de revenu), un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un seuil de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre, et des indicateurs de mesure de la pauvreté. Afin d'être cohérent dans les comparaisons de pauvreté dans le temps, les choix techniques effectués dans l'élaboration de l'indicateur de bien-être et du seuil de pauvreté doivent être similaires entre les différentes enquêtes. Ces choix dépendent eux-mêmes de la nature des données disponibles et de leur qualité.

2.1. Indicateur de bien-être

Les données servant à l'analyse sont issues de trois enquêtes camerounaises auprès des ménages (ECAM) réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS) en 1996, 2001 et 2007. Ces opérations ont porté respectivement sur 1 731, 10 992 et 11 534 ménages. L'objectif principal des trois enquêtes est de fournir les informations nécessaires à l'évaluation de la pauvreté monétaire. Elles permettent aussi de fournir des informations pertinentes sur les autres formes de pauvreté : conditions et cadre de vie, appréciation des ménages de leur situation (pauvreté subjective), etc. Les trois opérations sont proches quant à la nature des informations collectées. Il s'agit notamment des caractéristiques sociodémographiques (composition du ménage, santé, éducation et emploi des membres du ménage), caractéristiques du logement, accès aux infrastructures de base, activités économiques et revenus, perception de la pauvreté et consommation des ménages.

Deux principaux points distinguent cependant l'enquête de 1996 des deux autres :

- En premier lieu, elle avait une taille d'échantillon faible, ce qui rend moins précis les résultats au niveau de la province (le niveau administratif juste en dessous du niveau national).
- En second lieu, l'enquête de 1996 avait une nomenclature de consommation en 300 produits, contre au moins le double pour chacune des deux dernières. Pour cette raison, la consommation des ménages est moins bien évaluée dans la première enquête. Néanmoins dès 2002, des travaux ont été faits pour la rendre comparable avec celle de 2001 et les présentes analyses tirent profit de ces travaux antérieurs.

L'indicateur de bien-être est une mesure cardinale (c'est-à-dire un nombre réel) qui permet d'attribuer à un ménage un certain niveau de bien-être. Généralement, il est construit à partir du revenu ou de la consommation. Dans le cas présent, il s'agit d'un agrégat de consommation des ménages par équivalent-adulte⁵, construit en trois étapes. D'abord, on calcule un agrégat de consommation au niveau du ménage. Ensuite, pour tenir compte des différences dans la composition des ménages, on le normalise en divisant l'agrégat de consommation par le nombre d'équivalent-adulte du ménage. Enfin on procède à une dernière normalisation en le divisant par un déflateur spatial qui prend en compte les différences du coût de la vie entre les régions, différences provenant de sources d'approvisionnement différentes, de coûts de transport et autres coûts de transaction.

⁵ On peut aussi utiliser un agrégat de revenu comme indicateur de bien-être. Pour les avantages et les inconvénients de l'un ou de l'autre, voir Deaton A. (2002).

Afin que les comparaisons soient robustes, cet agrégat est construit pour être le plus proche possible de celui de 2001 ; la seule différence réside en une légère amélioration du traitement des biens durables⁶. L'agrégat comprend les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage); la consommation alimentaire non monétaire résultant de l'autoconsommation et des dons ; la valeur d'acquisition des biens non durables et des services ; une estimation de la valeur d'usage des biens durables et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers. La règle générale est d'utiliser les dépenses et acquisitions quotidiennes relevées pendant 10 ou 15 jours⁷ pour estimer la consommation alimentaire, et les dépenses et acquisitions rétrospectives sur 3, 6 ou 12 mois⁸ selon le cas pour le calcul de la consommation non alimentaire. Cette règle générale a néanmoins subi quelques aménagements.

L'estimation de la consommation alimentaire annuelle prend en compte les achats, l'autoconsommation et les cadeaux reçus. Elle est faite à partir des informations sur les dépenses quotidiennes en ramenant la consommation observée sur 15 ou 10 jours à l'année. Toutefois en 2007, deux corrections ont été faites pour améliorer cette estimation. Sur l'autoconsommation, on a retenu le maximum des déclarations contenues dans le relevé quotidien de la consommation, et dans la partie du questionnaire sur l'agriculture et les autres activités du monde rural. Pour les achats de produits alimentaires, il est arrivé qu'il y ait des déclarations nulles dans le relevé quotidien alors que le ménage avait rétrospectivement déclaré avoir constitué des stocks ; dans ce cas, la valeur nulle a été remplacée par la valeur des stocks de ces produits.

L'estimation de la consommation annuelle en biens non durables et services est faite à l'aide des dépenses et acquisitions rétrospectives en multipliant la consommation observée par la fréquence d'observation⁹. Mais une fois de plus, quelques corrections ont été faites notamment sur la consommation d'électricité et d'eau courante. En effet 3,5% des ménages de l'échantillon ont déclaré être connectés au réseau AES-SONEL mais n'ont pas déclaré une dépense d'électricité. Une dépense leur a été imputée à partir d'un modèle hédonique de consommation d'électricité. De même, 2,6% des ménages échantillon sont dans cette situation par rapport à l'eau courante et la même procédure leur a été appliquée. Par ailleurs, il est également apparu, en comparant les dépenses et acquisitions rétrospectives aux dépenses et acquisitions quotidiennes, qu'il y ait des différences pour certains ménages. Quand cette situation s'est présentée, l'information sur les dépenses et acquisitions quotidiennes a permis d'estimer l'information manquante sur les dépenses et acquisitions rétrospectives. La difficulté a été de trouver la bonne fréquence à appliquer aux différents biens pour estimer la valeur de la consommation annuelle. Les biens considérés comme fréquents¹⁰ ont été traités comme les biens alimentaires ; pour les autres, la fréquence appliquée sur les dépenses et acquisitions rétrospectives a été retenue. Pour les ménages n'ayant pas déclaré les dépenses de consultation médicale et d'éducation, celles-ci ont été imputées en se basant sur leurs dépenses rétrospectives de santé et d'éducation.

Pour ce qui est des biens durables, ceux acquis dans l'année (biens électroménagers, meubles et de transport) sont exclus du calcul de l'agrégat de consommation. Une valeur d'usage¹¹ a été estimée à partir du stock de biens recensés dans les ménages, de leur valeur d'acquisition et de

⁶ Pour plus de détails sur la construction de l'agrégat de bien-être, voir INS (2008), Méthodologie d'analyse de l'ECAM 3.

⁷ Voir section 15 du questionnaire sur les dépenses et acquisitions quotidiennes.

⁸ Voir la section 14 du questionnaire sur les dépenses et acquisitions rétrospectives.

⁹ Cette fréquence est 4, 2, ou 1 selon que la période de rétrospection considérée est 3, 6 ou 12 mois

¹⁰ Ces biens fréquents sont les suivants: consommation d'eau non minérale ; eau achetée non minérale ; pétrole lampant ; charbon de bois ; bois de chauffage ; sciure/copeaux de bois ; allumettes ; savon de ménage en poudre ; savon de ménage en morceau ; feuille verte pour emballage ; emballage en plastique ; taxi ville ; moto taxi ; taxi brousse ; taxi pour l'école ; communication téléphonique dans un call box ; jeu de PMUC ; jeu de bally-bally.

¹¹ Equivalent du montant de l'amortissement annuel du bien assimilé à la consommation

leur valeur au coût de remplacement (la technique du calcul de la valeur d'usage est présentée en détail dans le document méthodologique). Enfin un loyer a été imputé aux ménages propriétaires de leur maison (propriétaires et en location vente), aux ménages logés gratuitement et à ceux qui sont locataires et qui auraient omis de déclarer le loyer payé¹². Ce loyer imputé a été calculé à partir d'une régression linéaire sur les ménages en location avec comme variable dépendante le montant du loyer et comme variables indépendantes les caractéristiques du logement et les variables dichotomiques de la région et du milieu.

Après ces travaux, des dépenses de consommation anormalement élevées ont été corrigées dans 4 régions (Centre, Littoral, Ouest, Sud) et 143 ménages (1% de l'échantillon) ayant une consommation atypique (trop faible) ont été supprimés de l'analyse.

L'indicateur de bien-être, calculé au niveau du ménage est ensuite normalisé comme en 2001 en le divisant par le nombre d'équivalents adultes du ménage (tableau 2.1). Enfin, la dernière normalisation consiste à diviser l'agrégat par un déflateur spatial du coût de la vie. En 2001, les déflateurs ont été calculés pour chacune des 12 régions d'enquête (Yaoundé, Douala et les 10 provinces), la région de base étant Yaoundé. Ces déflateurs sont des indices de prix de Fischer¹³ avec un panier beaucoup plus large que celui ayant été utilisé pour le seuil de pauvreté. Le calcul des déflateurs et du seuil de pauvreté de 2007 est présenté ci-dessous.

Tableau 2.1. Echelles d'équivalence utilisée en 2001 et 2007

	Homme	Femme
Moins d'un an	0,255	0,255
1 à 3 ans	0,450	0,450
4 à 6 ans	0,620	0,620
7 à 10 ans	0,690	0,690
11 à 14 ans	0,860	0,760
15 à 18 ans	1,030	0,760
19 à 25 ans	1,000	0,760
26 à 50 ans	1,000	0,760
51 ans et +	0,790	0,760

Source: RDA 10th edition; National Academy Press, 1989; Washington D.C

2.2. Seuil de pauvreté

Après la construction de l'indicateur de bien-être, il faut déterminer un seuil de pauvreté monétaire. Par définition, le seuil est un niveau de l'indicateur de bien-être qui conduit à déterminer si un ménage est pauvre (dans le cas où son indicateur de bien-être est inférieur au seuil) ou non-pauvre (dans le cas contraire). Ce seuil est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. La difficulté est de définir ces besoins vitaux minima (alimentaires et non alimentaires).

La méthode du coût des besoins de base a été utilisée pour construire le seuil de 2001. Cette méthode consiste à déterminer dans un premier temps un seuil de pauvreté alimentaire et à y ajouter ensuite un montant correspondant aux besoins de base non alimentaires.

¹² L'idée ici est de considérer que contrairement aux biens non durables, le ménage ne consomme pas le bien durable ; mais il consomme le service qu'il en retire. Ce service est la valeur d'usage. Il en est de même du logement qui est un investissement pour le ménage. Ce dernier consomme le service de logement estimé par le loyer imputé.

¹³ Il s'agit de la moyenne géométrique des indices de Paasche et de Laspeyres.

Le seuil de pauvreté alimentaire est calculé à partir du coût de la consommation d'un certain nombre de Kilocalories qui permet de subsister. Les normes utilisées varient de 1800 à 3000 Kilocalories par adulte et par jour. En 2001, il a été retenu d'utiliser 2900 Kilocalories par équivalent-adulte. Un panier de 61 biens les plus consommés par les ménages et représentant près de 80% de la consommation alimentaire a été arrêté. La valorisation de ce panier aux prix de Yaoundé, la capitale, a permis de déterminer le seuil de pauvreté alimentaire (Z_a).

Pour le seuil non alimentaire, cette norme n'existe pas. Nous avons pris comme seuil non alimentaire, la consommation non alimentaire des ménages dont la consommation totale par équivalent-adulte est tout juste égale au seuil de pauvreté (Ravallion, 1996). Dans le cas du Cameroun, ce seuil non alimentaire a été estimé indirectement à partir d'une régression linéaire. Ce modèle a comme variable dépendante la part des dépenses alimentaires des ménages et comme variables indépendantes le logarithme du ratio dépense totale du ménage sur seuil de pauvreté alimentaire et d'autres variables de composition du ménage. L'ordonnée à l'origine de cette régression (a) est la part des dépenses alimentaires des ménages dont la dépense totale est égale au seuil de pauvreté et donc $(1-a)$ est leur part non alimentaire. Par conséquent le seuil de pauvreté total est :

$$Z = Z_a + Z_a(1-a) = Z_a(2-a)$$

Pour calculer le seuil de pauvreté alimentaire en 2007, l'approche idoine consiste à utiliser le panier de 2001 et de le valoriser par les prix de 2007. Il est utile de souligner deux points importants. Premièrement il convient de se servir du même panier afin de saisir l'évolution du coût de la vie. Deuxièmement, le panier doit être valorisé aux prix de Yaoundé, tout comme en 2001. Cette approche a été invalidée, car le nombre de relevés n'a pas été suffisamment important pour que les prix moyens soient vraiment robustes. En mobilisant des prix au-delà de ceux du panier ayant servi à l'élaboration du seuil de pauvreté, il a été possible de calculer pour chaque région un indice de prix alimentaire et un indice non alimentaire. A partir des seuils (alimentaire et non alimentaire) de Yaoundé de 2001 et des déflateurs de la même année, des seuils de pauvreté (alimentaire et non alimentaire) ont été reconstitués pour toutes les régions. Ces seuils ont été inflatés pour produire des seuils (alimentaire et non alimentaire) pour toutes les régions en 2007. La procédure a consisté à appliquer au seuil de pauvreté alimentaire de 2001 le taux d'inflation alimentaire de cette région pour la période 2001-2007 ; et pareillement pour le seuil de pauvreté non alimentaire de chaque région. La somme des deux seuils de chaque région donne le seuil total de chaque région. Enfin pour rester dans la même logique qu'en 2001, le seuil de Yaoundé est retenu comme seuil national et le rapport du seuil de chaque région au seuil de Yaoundé fournit un déflateur de l'agrégat de consommation par équivalent-adulte de la région pour produire l'indicateur de bien-être (voir section précédente).

Le seuil de pauvreté en 2007 est de 269 443 FCFA par équivalent adulte et par an contre 232 547 en 2001, soit un accroissement en valeur nominale de 15,8%. Cette augmentation est cohérente avec le taux d'inflation de la période qui est de 12,3%. La ville de Douala et les provinces du Centre, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord-ouest, de l'Ouest et du Sud-ouest dont le déflateur de 2007 est supérieur à celui de 2001 sont celles où les prix ont augmenté en moyenne beaucoup plus vite qu'à Yaoundé (Tableau 2.2). Dans les autres régions la progression a été moins rapide.

Tableau 2.2. Déflateurs en 2001 et 2007

	2001	2007
Douala	1,012	1,020
Yaoundé	1,000	1,000
Adamaoua	0,982	0,962
Centre	0,909	0,965
Est	0,914	0,902
Extrême-Nord	0,787	0,808
Littoral	0,862	0,964
Nord	0,826	0,824
Nord-Ouest	0,813	0,853
Ouest	0,841	0,846
Sud	0,939	0,928
Sud-Ouest	0,855	0,943

Sources : ECAM2 et ECAM3, INS

2.3. Mesures de pauvreté

Après avoir défini un agrégat de bien-être et construit un seuil de pauvreté monétaire, il reste à déterminer des indicateurs de mesure de la pauvreté. A cet effet, trois indicateurs sont utilisés dans cette étude pour mesurer la pauvreté. Il s'agit de l'incidence ou taux de pauvreté (notée p_0), de la profondeur de la pauvreté (notée p_1) et de la sévérité de la pauvreté (notée p_2). Ces indicateurs font partie d'une classe dénommée P_α (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) dont la forme générale est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha \mathbf{1}(Y_i < Z) \text{ où :}$$

- n désigne le nombre total de personnes de la population ;
- Z est le seuil de pauvreté monétaire ;
- Y_i la consommation annuelle (par équivalent adulte) de l'individu numéro i de la population ;
- $\mathbf{1}$ est la fonction indicatrice qui vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon.

L'indicateur le plus simple est l'incidence (ou le taux) de pauvreté. S'il y a n personnes dans la population et que q d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de consommation annuelle Y_i par adulte inférieur au seuil de pauvreté Z (donc, si $Y_i < Z$ pour q individus), le taux de pauvreté est $p_0 = q/n$. Cependant, cet indicateur présente certaines limites. En particulier, il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple, si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc conjoncturel, p_0 ne change pas. Pour apprécier les situations particulières, on utilise également la profondeur de la pauvreté. Cet indicateur est égal à la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le niveau de consommation des pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté. On calcule aussi la sévérité de la pauvreté, indicateur qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres.

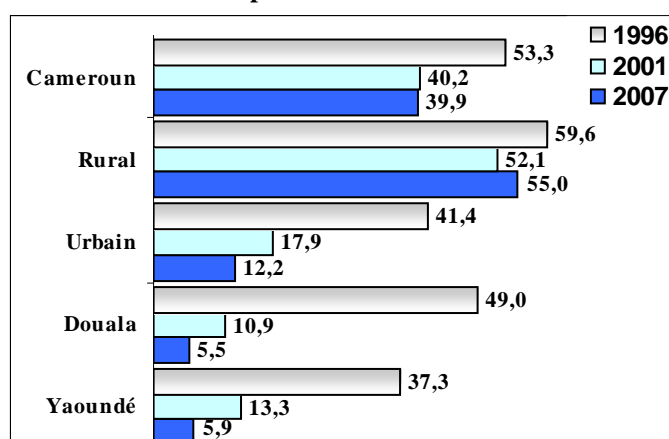
Chapitre 3. Tendances de la pauvreté, croissance et inégalités

3.1. Tendances de la pauvreté

Cette section est relative aux tendances de la pauvreté au cours de la période 2001-2007. A titre de rappel, cette période a été marquée par un taux de croissance moyen annuel du PIB compris entre 3% et 3,4%, soit des taux de croissance moyen annuel par tête du PIB de 0,5%-0,7% par an ; niveau trop faible pour influencer de manière positive l'évolution des conditions de vie des ménages.

Ainsi la pauvreté monétaire qui a reculé de 13 points entre 1996 et 2001¹⁴ reste stable sur la période 2001-2007. En effet, l'incidence de la pauvreté qui était de 40,2% en 2001 est de 39,9% en 2007. Le Cameroun a donc éprouvé des difficultés à tirer profit de la stabilité du cadre macroéconomique et des opportunités offertes pendant cette période, notamment les ressources engrangées suite à l'atteinte du point de décision et au point d'achèvement de l'initiative d'allègement de la dette publique des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE)

Graphique 3.1 : Evolution de l'incidence de la pauvreté entre 1996 et 2007.



Source: ECAM 1, ECAM 2, ECAM 3, INS.

La conséquence immédiate de cette stabilité du niveau de pauvreté est l'augmentation importante du nombre de pauvres à cause d'une croissance démographique (2,7%) qui reste forte. En effet, sur une population estimée à près de 15,5 millions d'individus en 2001, 6,2 millions étaient considérés comme pauvres. En 2007, l'ECAM3 estime la population du pays à près de 17,9 millions d'âmes dont 7,1 millions de pauvres. Cette augmentation du nombre d'individus pauvres pose des défis importants en termes de réduction de la pauvreté. Il est aussi à signaler que la profondeur est restée aussi stable sur la période : 12,8% en 2001 et 12,3% en 2007. C'est dire que dans l'ensemble, les pauvres n'ont pas pu tirer grand profit des effets de la croissance économique pour que soit réduit de façon significative le gap moyen entre leur niveau de consommation et le seuil de pauvreté, même si comme on le verra dans la prochaine section, l'effet croissance a bénéficié essentiellement aux 10% des ménages les plus pauvres. Par conséquent les ressources à mobiliser en matière de réduction de la pauvreté doivent s'accroître plus encore dans les prochaines années ; et aussi être utilisées plus efficacement.

¹⁴ En 1996, d'après les résultats harmonisés de l'ECAM1, le taux de pauvreté était respectivement de 53,3 ; 41,4 et 59,6% au niveau national, en milieu urbain et en milieu rural. La profondeur y était respectivement de 19,1 ; 14,7 et 21,5%, et la sévérité de 9,0 ; 6,9 et 10,1%.

Cependant, cette évolution globale de la pauvreté masque un contraste frappant entre les milieux de résidence et entre les provinces. En milieu urbain¹⁵, on note un recul du taux de pauvreté de 5.7 points alors que le milieu rural accuse une augmentation de 3 points. Les campagnes qui concentraient un peu moins de 85% de la population pauvre en 2001 en comptent plus de 89% en 2007. Sur le plan régional, les provinces peuvent être regroupées en trois classes. La première est celle des provinces et villes ayant eu une forte baisse du taux de pauvreté (Ouest, Yaoundé, Centre, Sud-ouest). La deuxième classe est celle des provinces et villes où la pauvreté recule modérément (Douala, Littoral, Sud, Nord-ouest). La dernière classe est celle où l'incidence de la pauvreté augmente (Nord, Extrême-Nord, Est, Adamaoua)¹⁶.

S'agissant des groupes socioéconomiques, le groupe de population le plus frappé par une pauvreté plus importante qu'en 2001 est celui des exploitants agricoles, le plus important en termes d'effectifs. Par contre, la pauvreté recule dans pratiquement tous les autres groupes.

La tendance de la pauvreté peut être mise en parallèle avec l'évolution du PIB par secteur d'activité. L'aggravation de la pauvreté en milieu rural est en cohérence avec le fait qu'elle augmente pour les ménages d'exploitants agricoles. Le taux de croissance annuel moyen du PIB dans le secteur primaire a été de 3,3% pour une population rurale qui augmente à un rythme de 2.3% d'après les ECAM2 et ECAM3. Manifestement, ce taux de croissance économique n'a pas été assez fort pour faire reculer la pauvreté. Cet argument mérite cependant d'être nuancé car les performances économiques n'ont pas été identiques dans toutes les régions, du fait des opportunités différentes. De fait, l'augmentation de la pauvreté parmi les exploitants agricoles est principalement le fait des trois provinces septentrionales et de la province de l'Est. En effet, il est intéressant de relever que la pauvreté en milieu urbain dans ces provinces n'est pas plus grave que dans le milieu urbain des autres provinces ; ce qui confirme bien que c'est le milieu rural qui est le plus défavorisé.

Le cas de la province de l'Extrême-Nord mérite une analyse plus poussée dans la mesure où cette région a été depuis une décennie la cible privilégiée des projets et programmes de réduction de la pauvreté, à l'instar du projet de réduction de la pauvreté et actions en faveur des femmes dans la province de l'Extrême-Nord (PREPAFEN), du Programme d'amélioration du revenu familial rural (PARFAR), du projet Logone et Chari. Logiquement, la pauvreté aurait dû y reculer plus vite qu'ailleurs. Les mauvais résultats de l'Extrême-Nord semblent provenir des obstacles d'ordre conjoncturel et structurel. Sur le plan conjoncturel, il y a eu des inondations, des invasions de pachydermes¹⁷ et d'oiseaux granivores dans cette partie du pays en 2007 (l'année de l'enquête). Ces calamités ont eu pour conséquence des pertes en biens et en récoltes qui ont affecté négativement les populations. Sur le plan structurel, les pratiques agricoles archaïques et le déficit chronique pluviométrique ont pour conséquence une production agricole insuffisante pour que les populations soient à l'abri de l'insécurité alimentaire¹⁸. De plus, les paysans sont victimes de l'absence de techniques de conservation qui les pousse à vendre l'essentiel de leurs récoltes au moment de la moisson et d'emprunter à des taux d'intérêt élevés pour acheter en période de soudure. Par ailleurs, le ralentissement des activités de la SEMRY et l'arrêt de celles du PNVRA qui encadraient les paysans compliquent encore plus leur situation.

¹⁵ Le milieu urbain au sens de l'enquête comprend essentiellement les villes d'au moins 50 000 habitants. Cette définition est plus restrictive que celle du recensement de la population qui considère comme ville toute localité de plus de 5000 habitants et tous les chefs lieux d'unité administrative.

¹⁶ Les variations de la pauvreté dans les régions entre 2001 et 2007 paraissent importantes ; et il se pourrait qu'une partie au moins de ces variations soit le fait de petites erreurs de mesure. Néanmoins cela ne semble pas remettre en cause les tendances.

¹⁷ Voir MINATD (2008), Rapport sur l'état de la protection civile au Cameroun 2007-2008

¹⁸ Voir INS/PREPAFEN (2007), "Enquête d'évaluation de l'impact du PREPAFEN (EEIP)- Phase 1".

Pour ce qui est de la province de l'Est, une partie au moins des difficultés des populations provient du ralentissement de l'activité forestière qui est importante dans cette région. Cette branche d'activité a connu un taux de croissance faible (2,3% en moyenne par an entre 2001 et 2007). Du reste, certaines des sociétés d'exploitation forestière ont été délocalisées pour installer leur siège social à Douala, limitant ainsi les opportunités d'emplois des populations et les revenus fiscaux des municipalités de la province.

S'agissant des provinces de l'Adamaoua et du Nord, la fin des travaux de construction du pipeline Doba-Kribi a pu conduire à un manque à gagner en termes de revenus. Effectivement, ce genre de projets a offert autour de l'année 2001 (date de l'ECAM2) des possibilités de revenus directs mais aussi de revenus induits notamment dans le secteur informel des régions concernées.

Pour ce qui est du milieu urbain, le léger recul de la pauvreté enregistré est le fait du secteur des services (et notamment les télécommunications) qui accuse le taux de croissance le plus important au cours de la période ; malgré l'essoufflement du secteur secondaire. Ce recul en milieu urbain est certainement aussi tributaire de l'amélioration du revenu des fonctionnaires dont le salaire moyen mensuel nominal a augmenté de plus de 13% de 2001 à 2006¹⁹, c'est-à-dire un peu plus que le taux d'inflation pendant la même période.

Tableau 3. 1. Evolution de la pauvreté 2001 - 2007

	2001			2007		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
National	40,2	12,8	5,6	39,9	12,3	5,0
Milieu de résidence						
Urbain	17,9	4,3	1,6	12,2	2,8	1,0
Rural	52,1	17,3	7,7	55,0	17,5	7,2
Région						
Douala	10,9	2,1	0,7	5,5	0,9	0,2
Yaoundé	13,3	2,7	0,9	5,9	1,0	0,2
Adamaoua	48,4	15,4	6,4	53,0	14,5	5,4
Centre	48,2	15,0	6,6	41,2	9,5	3,1
Est	44,0	15,4	6,7	50,4	15,7	6,2
Extrême-Nord	56,3	18,8	8,2	65,9	24,6	11,2
Littoral	35,5	10,1	4,2	31,1	7,7	2,7
Nord	50,1	15,5	6,4	63,7	21,0	8,6
Nord-Ouest	52,5	20,9	10,7	51,0	16,6	6,8
Ouest	40,3	11,1	4,2	28,9	6,6	2,3
Sud	31,5	7,4	2,4	29,3	7,4	2,7
Sud-Ouest	33,8	10,5	4,5	27,5	6,9	2,5
Groupe socioéconomique						
Salarié public	16,7	4,8	2,1	10,0	2,5	0,9
Privé formel	14,1	3,6	1,3	9,6	2,0	0,6
Informel agricole	56,9	19,0	8,5	59,6	19,4	8,1
Informel non agricole.	31,7	8,9	3,4	23,0	5,7	2,1
Chômeur	25,0	6,1	2,4	11,9	2,5	0,9
Retraité	18,4	4,2	1,5	13,5	2,7	0,8
Autres inactifs	43,9	15,3	7,0	34,2	10,3	4,3

Sources: ECAM2, ECAM3, INS

¹⁹ Voir MINFI, Direction générale du budget. Cette augmentation du revenu mensuel moyen des fonctionnaires en l'absence d'une revalorisation entre 2001 et 2006 est imputable aux effets financiers des actes de carrières, et aux avantages accordés à certains corps de métiers de la fonction publique.

La stabilité de la pauvreté monétaire que l'on peut considérer comme une performance médiocre des politiques publiques des dernières années conduit à s'intéresser à l'évolution d'autres formes de pauvreté, notamment les conditions de vie des ménages. Dans cette étude, cette dimension est cernée principalement à partir d'éléments de l'habitat des ménages.

D'une manière générale, on note une amélioration des conditions de vie entre 2001 et 2007, mais avec une fois de plus des résultats plutôt mitigés dans les campagnes. Au niveau national, les populations ont un meilleur accès à l'eau potable, à l'électricité et au téléphone mobile qui connaît une véritable explosion, le taux de possession d'un téléphone mobile par ménage étant passé de 8% en 2001 à près de 45% en 2007. L'accès à ces services de base contribue non seulement à de meilleures conditions de vie, mais aussi à une meilleure santé des populations (l'eau non potable étant le vecteur de différentes affections) et offre des opportunités d'activités génératrices de revenus. Les conditions de l'habitat se sont aussi améliorées (mur, toit, sol) à l'exception notable du taux d'utilisation de toilettes hygiéniques qui reculerait de manière sensible en baissant de 42,8% en 2001 à 33,6% en 2007)²⁰.

Cependant, cette embellie profite principalement aux villes ; car dans les campagnes, l'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux toilettes décentes a eu tendance à se détériorer. De même, on compte une proportion moins importante de logements au toit en matériaux définitifs ; même si les autres conditions de l'habitat s'améliorent quelque peu.

En définitive, l'analyse des tendances de la pauvreté met en évidence une situation contrastée avec une légère amélioration de la situation des populations urbaines et un recul sensible des conditions de vie des populations rurales.

Tableau 3. 2. Pourcentage de ménages ayant accès aux commodités 2001 et 2007

	2001			2007		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Accès à l'eau potable	61,5	29,3	40,6	75,1	27,7	45,3
Eclairage électrique	88,2	24,6	46,8	90,4	23,4	48,2
Toilettes décentes	75,2	25,4	42,8	66,4	14,2	33,6
Ramassage des ordures	46,1	1,3	17,0	52,1	2,0	20,6
Murs en matériaux définitifs	69,8	63,2	65,5	79,1	68,6	72,5
Sol en matériaux définitifs	88,4	28,2	49,2	88,3	28,5	50,6
Toit en matériaux définitifs	99,5	66,3	77,9	99,3	64,6	77,5
Possession d'un téléphone mobile	19,9	1,0	7,6	81,4	23,4	44,9

Sources : ECAM2, ECAM3, INS

3.2. Croissance et inégalités

Les liens entre croissance et inégalités sont complexes. Dans certains pays comme la Chine, une croissance forte s'est accompagnée d'une aggravation des inégalités et dans d'autres comme au Vietnam, cela n'a pas été le cas²¹. De même, il peut arriver qu'une situation de récession économique aille avec plus ou moins d'inégalités. Au Cameroun, la légère croissance enregistrée au cours de la période étudiée ne s'est pas accompagnée d'une hausse des inégalités ; bien au contraire, on note une tendance de long terme de moindres inégalités, comme le montre la baisse de l'indice de Gini au cours de la période 1996 – 2007. Cet indice qui était de 0,416 en 1996 passe à 0,404 en 2001 et à 0,390 en 2007. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'inégalité

²⁰ Ce recul doit être pris avec prudence ; car l'examen d'autres sources (MICS, EDS) montre que le taux d'accès en 2003 et 2005 est plutôt proche de celui de 2007. Ainsi le taux de 2001 aurait été surestimé.

²¹ Dollar, 2002 : voir références bibliographiques.

recale plus fortement dans les villes, avec un indice de Gini qui est en 2007 inférieur à celui du niveau national ; contrairement à la situation constatée en 1996 et 2001.

Tableau 3. 3. Evolution des indices d'inégalités mesurés au niveau des individus 1996-2007

	1996		2001		2007	
	Gini	Atkinson	Gini	Atkinson	Gini	Atkinson
National	0,416	0,410	0,404	0,388	0,390	0,358
Urbain	0,419	0,449	0,407	0,383	0,352	0,319
Rural	0,344	0,310	0,332	0,297	0,322	0,259

Sources: ECAM1, ECAM2, ECAM3, INS

Afin d'approfondir le lien entre pauvreté, croissance et inégalité, on utilise une décomposition proposée par Datt et Ravallion (1991). Cette décomposition permet d'attribuer à une évolution de la pauvreté la part qui est due à la croissance (ou à la récession) et la part due au changement dans la distribution (inégalité). Pour le cas du Cameroun, au niveau national la pauvreté a très légèrement reculé de 0,28 point de pourcentage dont 0,16 point imputable à une moindre inégalité et 0,12 point à la croissance de la consommation des ménages. A titre de comparaison, sur la période 1996-2001, le recul de l'incidence de la pauvreté de 13 points (de 53,3% à 40,2%) était attribué à hauteur de 11 points à l'effet de la croissance et de 2 points à la réduction des inégalités.

Comme cela a été constaté dans plusieurs pays, c'est bien la croissance qui est le moteur de la réduction de la pauvreté, à condition que cette croissance s'accompagne de politiques de redistribution en faveur des pauvres. On peut conclure que dans le cas du Cameroun, c'est la croissance qui a fait défaut sur la période étudiée.

Pour mieux appréhender l'impact des deux facteurs sur les évolutions de la pauvreté, l'on a analysé le problème selon le milieu de résidence. En milieu urbain, la pauvreté recule de près de 6 points dont près de 5 sont la conséquence d'une moindre inégalité. Le fort recul des inégalités qui a été mentionné plus tôt est ainsi confirmé. Cela montre aussi que si la croissance avait été forte, les deux effets conjugués auraient contribué à un recul important de la pauvreté comparable à celui enregistrée sur la période 1996-2001. En milieu rural en revanche où la pauvreté s'accroît de 3 points, 2 points proviennent de la récession dont ont été victimes les campagnes.

Tableau 3. 4. Décomposition croissance-inégalité 2001-2007

	National			Urbain			Rural		
	2001	2007	Effet moyen	2001	2007	Effet moyen	2001	2007	Effet moyen
Taux de pauvreté (%)	40,2	39,9		17,9	12,2		52,1	55	
Différence	-0,283	-0,283	-0,283	-5,709	-5,709	-5,709	2,954	2,954	2,954
Effet croissance	-0,114	-0,134	-0,124	-1,184	-0,916	-1,050	2,077	1,932	2,004
Effet redistribution	-0,150	-0,170	-0,160	-4,793	-4,524	-4,659	1,022	0,877	0,950
Résidu	-0,020	0,020	0,000	0,268	-0,268	0,000	-0,145	0,145	0,000

Sources: ECAM2, ECAM3, INS

Dans un contexte de croissance économique, la question classique est de savoir si cette évolution est pro-pauvre, c'est-à-dire si elle a bénéficié aux populations pauvres²². L'outil utilisé pour

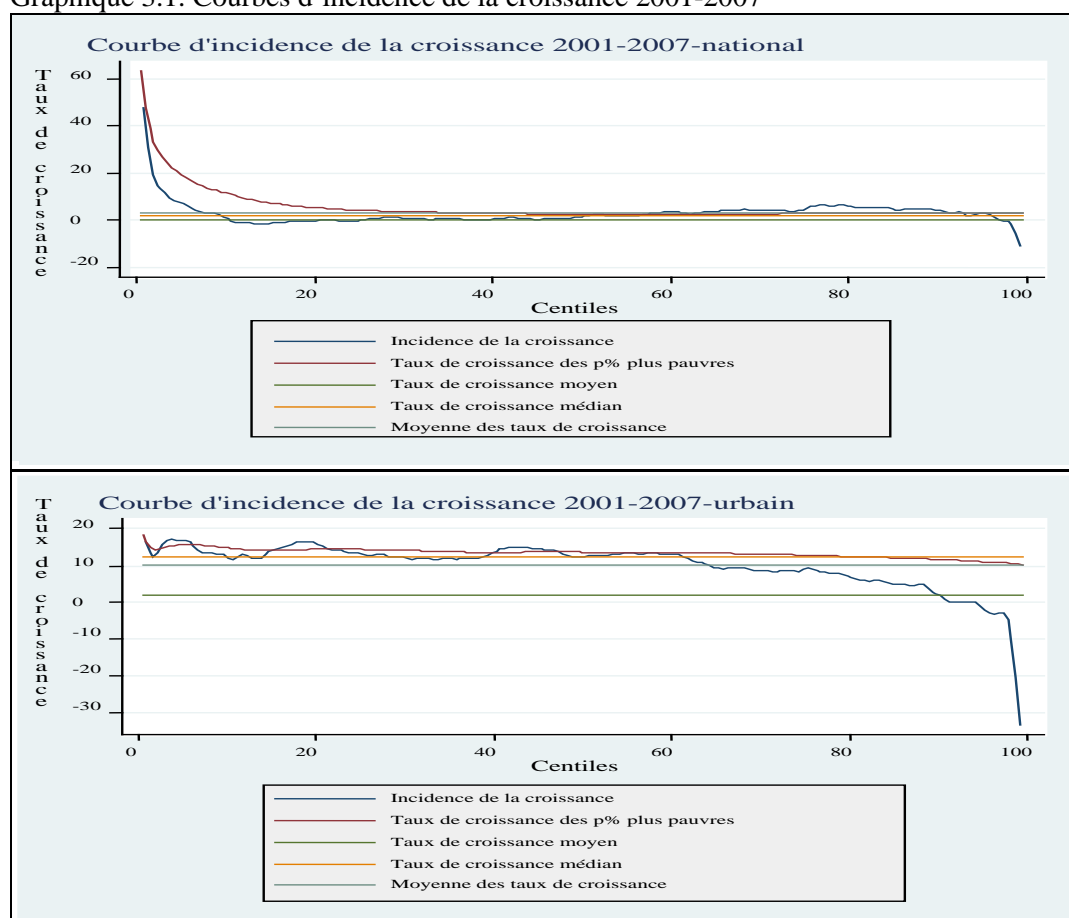
²² Chen et Ravallion (2003) ont développé une méthodologie qui permet de répondre à cette question. Selon ces auteurs, une croissance est pro-pauvre simplement si elle contribue à réduire la pauvreté, même dans le cas où la croissance est inférieure à celle des non-pauvres. Ils proposent d'utiliser comme outil des courbes d'incidence de la croissance.

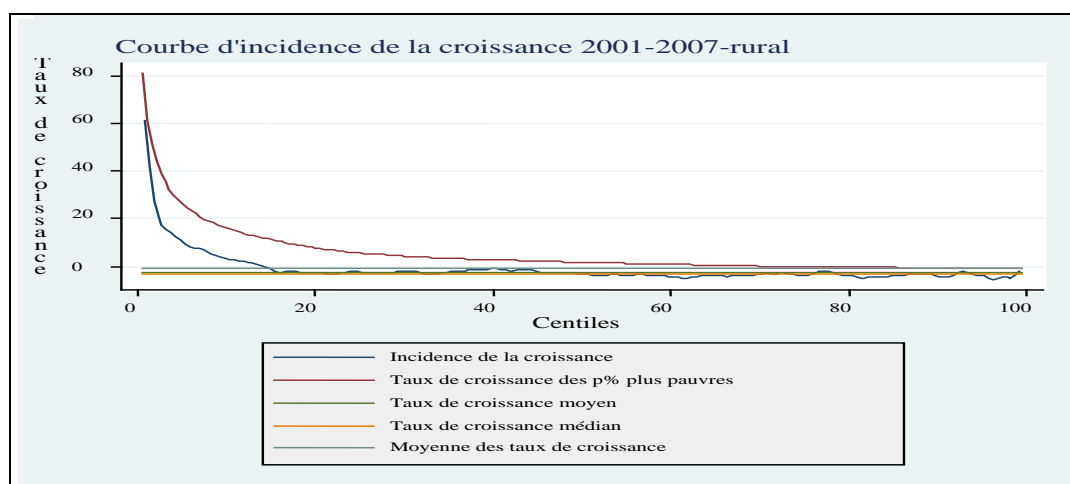
traiter cette question s'intitule la courbe d'incidence de la croissance. Présenté de manière simple, il s'agit d'une courbe des taux de croissance de la consommation des ménages entre deux dates en fonction des niveaux de consommation de ces ménages, classés du plus pauvre au plus riche. Même dans un contexte de récession économique ou d'une croissance faible, il est possible que certains groupes de population s'en tirent mieux que d'autres et cette analyse fait l'objet de la suite de la section. Du reste, le fait que les évolutions de la pauvreté soient différenciées en ville et dans les campagnes (aggravation de 3 points en milieu rural et recul de 5,7 points en milieu urbain suggère d'examiner cette question). Les deux dates de référence sont les années 2001 et 2007 pour lesquelles l'ECAM2 et l'ECAM3 fournissent les données.

La courbe d'incidence de la croissance au niveau national (graphique 3.1) montre que la croissance a été positive pour les 10% des ménages les plus pauvres, mais ceux-ci sont trop éloignés du seuil de pauvreté pour que ce gain lié à la croissance économique leur permette de sortir de la pauvreté. Néanmoins, c'est cette croissance engrangée par les ménages les plus pauvres qui a contribué à réduire l'inégalité au niveau national.

En revanche, l'effet croissance est quasi nul pour les ménages ayant un niveau de vie plus élevé ; en particulier pour les ménages qui sont proches du seuil de pauvreté. Pour les 5% les plus nantis, l'effet est même négatif. La courbe d'incidence de la croissance pour le milieu rural est à l'image de celle du niveau national. Elle montre clairement qu'en moyenne, les revenus réels n'ont pratiquement pas augmenté dans les campagnes. Par contre, celle du milieu urbain présente un profil différent. Il ressort de cette courbe qu'il y a bien eu augmentation des revenus en milieu urbain et que cette croissance est pro-pauvre. En effet, la croissance est nettement positive pour les ménages du milieu urbain ; sauf pour les 10% les plus nantis.

Graphique 3.1. Courbes d'incidence de la croissance 2001-2007





Sources : ECAM2, ECAM3, INS

3.3. Perspectives d'évolution de la pauvreté

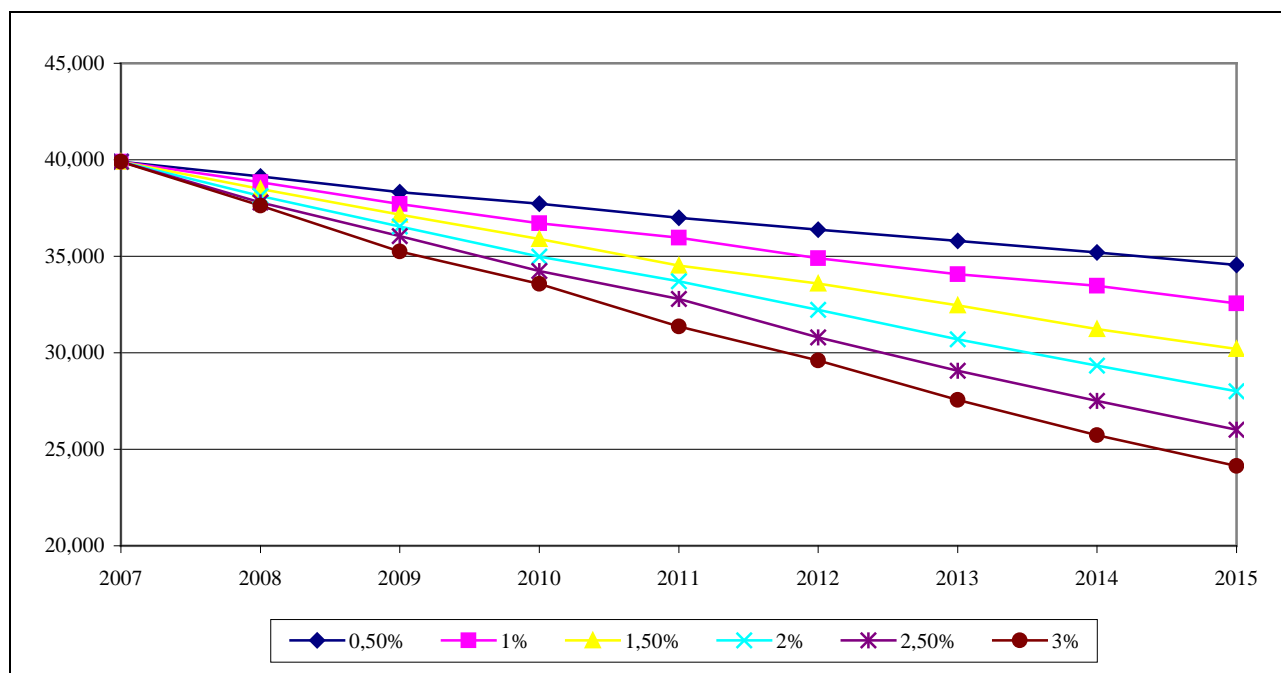
L'objectif du Cameroun de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 consiste à faire passer le taux de pauvreté de 53,3% en 1996 à 25,2% en 2015. Alors que ce pari était bien engagé entre 1996 et 2001, période au cours de laquelle l'incidence de la pauvreté est passée de 53,3% à 40,2%, les faibles performances de l'économie au cours de la période 2001-2007 ont endigué ces progrès et le taux de pauvreté de 37,1%, objectif de 2007, n'a pas été atteint. Dans ces conditions, il est intéressant de se pencher sur les perspectives de la période 2008-2015.

Afin d'évaluer les possibilités pour le pays d'atteindre cet objectif, on a procédé à des simulations des taux de pauvreté en faisant différentes hypothèses de croissance du PIB, d'évolution des inégalités et de croissance de la population²³. Ces hypothèses sont simples dans la mesure où elles n'intègrent pas des changements de comportement de consommation (structure de consommation inchangée). En outre, on suppose que le taux de croissance démographique de 2,7% restera inchangé et que les inégalités restent constantes. Ces simulations permettent d'apprécier les efforts à déployer par le Cameroun en vue de réaliser l'objectif de réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté à l'horizon 2015. Six simulations avec des taux de croissance du PIB en termes de 3,2%, 3,7% ; 4,2% et 4,7%, 5,2% et 5,7% par an ont été effectuées. Les résultats sont présentés dans le Graphique 3.2.

La simulation avec un taux de croissance du PIB en termes réels de 5,7% permet tout juste d'atteindre l'objectif de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Pour assurer un développement durable, il faudrait porter ce taux de croissance nettement au-delà de ces 5,7% par an. C'est dire que l'objectif minimum de 7% de croissance en termes réels par an retenu dans le DSRP actuel reste raisonnable. Le pari qu'il faut engager dès maintenant pour ramener le taux de pauvreté à 25% à horizon 2015 est d'obtenir une croissance forte (au moins égal à 5,7% par an) et pro pauvre. L'atteinte de cet objectif de croissance passe notamment par des réformes plus ambitieuses que celles engagées au cours de la dernière décennie.

²³ Ces simulations sont faites à l'aide du logiciel POVSTAT 2.1, développé par Datt et Walker (Banque mondiale).

Graphique 3.2. Tendances futures de la pauvreté sous différentes hypothèses de taux de croissance réel du PIB par tête



Source : Calcul des auteurs

Chapitre 4. Profil de pauvreté monétaire en 2007

Le présent chapitre s'intéresse aux caractéristiques de la pauvreté monétaire ainsi qu'à celles des populations pauvres. Il répond aux questions suivantes : qui sont les pauvres ? Où résident-ils ? Combien sont-ils ? Quant à la question de savoir pourquoi ils sont pauvres, elle est abordée au chapitre 5.

4.1. Présentation de la population

Avant de décrire les caractéristiques de la pauvreté, il est intéressant de faire une brève présentation de la population du Cameroun en 2007. Cette présentation permet de mieux appréhender les contours de la pauvreté.

La population est estimée à 17,9 millions de personnes en 2007, dont 51% de femmes et 49% d'hommes. Selon les données de l'ECAM3, cette population est extrêmement jeune : 43% des personnes ont moins de 15 ans et 3,5% seulement des individus sont âgés de 65 ans ou plus. De fait, un camerounais sur deux a moins de 18 ans. Cette jeunesse de la population ne va pas sans poser de sérieux problèmes en matière de demande d'éducation et notamment d'infrastructures scolaires. La population vit principalement en milieux semi-urbain et rural ; le taux d'urbanisation au sens de l'ECAM3 étant de 35%²⁴. Les deux métropoles à savoir Douala et Yaoundé concentrent près de 20% de la population. La province la plus peuplée est celle de l'Extrême-Nord, avec 20% de la population, et la moins peuplée est celle du Sud avec 3,2% de la population. L'examen de cette population selon les principales caractéristiques des chefs de ménages fait ressortir certains traits fondamentaux.

Il semble que l'organisation familiale évolue vers la famille nucléaire avec une diminution de la taille des ménages. Alors qu'un ménage comptait en moyenne 5 personnes en 2001, on en compte environ 4,4 en 2007. De plus, d'après l'enquête, plus de quatre personnes sur dix vivent dans un ménage nucléaire ou unipersonnel. Cette question mérite d'être creusée car la taille des ménages a un impact important sur son niveau de vie, comme on va le voir dans le chapitre 5. Le mode d'organisation sociale en Afrique ne laisse pas souvent le statut de chef de ménage aux personnes de sexe féminin. Néanmoins au Cameroun, un quart des ménages sont dirigés par une femme. Seulement ces derniers ménages, avec un cinquième de la population, concentrent moins de personnes que les ménages dirigés par un homme. On peut d'ailleurs remarquer que d'une manière générale, les femmes sont chefs de ménages en l'absence d'une présence masculine. En effet, près de huit femmes chefs de ménage sur dix sont veuves, célibataires ou divorcées et une sur dix vit dans un mariage polygame.

Le niveau d'éducation scolaire est en général bon au Cameroun même parmi les personnes aujourd'hui adultes. Le taux de scolarisation des 6-11 ans est de plus de 80% et le taux d'alphabétisation des adultes (personnes de 15 ans et plus) est de 68%. Il en résulte que près du tiers de la population vit dans un ménage dont le chef a un niveau primaire et près de trois personnes sur dix dans un ménage dont le chef a un niveau secondaire. Environ 30% des individus appartiennent à un ménage dont le chef n'a pas été à l'école.

²⁴ D'après la définition des milieux de résidence au sens de l'enquête donnée au chapitre précédent, ce taux indique le pourcentage de la population vivant essentiellement dans les villes de 50 000 habitants ou plus.

Une typologie des ménages en sept groupes socio-économiques a été construite suivant les caractéristiques des chefs de ménage. Cette typologie comprend les ménages des salariés du secteur public (administration publique et entreprises publiques), les ménages des salariés et patrons des entreprises privées formelles, les indépendants agricoles (travailleurs pour compte propre du secteur primaire : agriculture, élevage, pêche et sylviculture), les indépendants non agricoles (travailleurs pour compte propre des autres secteurs), les chômeurs, les retraités et les autres inactifs. Cette typologie est construite sur la base de l'activité du moment du chef de ménage, c'est-à-dire celle exercée au cours de la période de la collecte des données de l'ECAM3. Notons que les deux groupes du secteur informel comprennent également quelques travailleurs dépendants. Compte tenu de l'importance de la population rurale, plus de la moitié des individus vit dans un ménage où le chef a comme activité principale une activité agricole. L'autre quart des individus vit dans un ménage dont le chef exerce une activité dans le secteur informel non agricole. L'ensemble de ces deux groupes concentre environ 78% de la population. Quand on sait que cette agriculture est généralement destinée à la subsistance et que le secteur informel non agricole est souvent composé de petits métiers, il devient évident que ces populations sont vulnérables à la pauvreté. Du reste, moins de 15% de la population résident dans un ménage dont le chef est salarié dans l'administration ou dans le secteur privé moderne.

4.2. Caractéristiques générales de la pauvreté

A titre de rappel, est considérée comme pauvre dans le cadre de cette étude toute personne qui vit dans un ménage pauvre. Un ménage est pauvre si en moyenne un équivalent adulte de ce ménage vit avec moins de 269 443 FCFA par an (soit 738 FCFA par jour ou 22 454 FCFA par mois)²⁵. Ce montant, qui est le minimum nécessaire pour satisfaire les besoins essentiels de l'individu, comprend toute la consommation finale, y compris la consommation en nature.

De manière générale, la pauvreté demeure importante au Cameroun. Sur une population estimée à près de 17,9 millions d'habitants en 2007, environ 40%, soit 7,1 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. C'est dire qu'en 2007, un travailleur gagnant juste le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) de 23 500 FCFA par mois, qui vit seul et qui ne bénéficie d'aucun revenu additionnel en nature (autoconsommation de produits du champ, logement comme propriétaire, etc.) parvient à peine à satisfaire ses besoins essentiels. Dès lors qu'il doit supporter une personne supplémentaire dans son ménage, il bascule dans la pauvreté.

Les autres indicateurs de pauvreté confirment l'ampleur de ce phénomène. La profondeur de la pauvreté, qui mesure le gap moyen entre la dépense annuelle de consommation par équivalent adulte des ménages pauvres et le seuil de pauvreté est de 12,3%. Cette profondeur correspond à une intensité de la pauvreté de près de 31%, soit un déficit de 83 000 FCFA en moyenne par personne pauvre (aux prix de Yaoundé). Ainsi, s'il fallait éradiquer la pauvreté en 2007, il aurait fallu transférer aux pauvres environ 433 milliards de FCFA²⁶ par an.

Le profil de pauvreté de 2007 est proche de celui de 2001. La pauvreté est plus importante parmi les ménages dont le chef est de sexe masculin. Ce résultat surprend souvent car les femmes ont en moyenne un capital humain plus faible et donc des revenus moins importants. En fait en Afrique francophone, dans une moitié de pays on trouve le même résultat et dans une autre moitié le résultat contraire. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cela. D'abord les femmes ont des ménages de taille plus petite et ensuite, elles bénéficient plus souvent de transferts. La pauvreté est également une fonction monotone croissante de la taille des ménages ; résultat dans

²⁵ Ce seuil de pauvreté est évalué aux prix de Yaoundé.

²⁶ Le nombre de 7.131.000 pauvres évalué pour l'ensemble du pays en 2007 correspond en effet à 5.211.000 équivalents adultes, compte tenu de l'échelle d'équivalence choisie.

une certaine mesure mécanique. On note également que le taux de pauvreté croît avec l'âge du chef de ménage.

Les liens entre les niveaux de pauvreté et le niveau d'instruction du chef de ménage et aussi son groupe socioéconomique (GSE) sont intéressants. S'agissant du niveau d'instruction, plus le chef de ménage est instruit, moins souvent son ménage est pauvre. Ainsi, le taux de pauvreté dans les ménages dont le chef n'a jamais été à l'école est 5,4 fois plus élevé que celui des ménages dont le chef a le niveau secondaire 2nd cycle. Cela étant, le principal groupe cible des politiques devrait être celui des ménages dont le chef n'a jamais été à l'école. L'incidence de la pauvreté dans ce groupe est de 63,9% ; ce groupe concentre près de 30% de la population; mais près de la moitié des personnes pauvres.

Les disparités sont aussi marquées quand on considère le groupe socioéconomique du chef de ménage. Les ménages des exploitants agricoles, avec un taux de pauvreté de près de 60% forment de loin le groupe le plus pauvre, beaucoup plus pauvres que les inactifs (avec un taux de près de 34%), ce qui est paradoxal. Pour ces inactifs, une première explication réside dans le fait que certains inactifs sont des étudiants qui bénéficient de transferts de parents. Pour les autres inactifs, il se pourrait que compte tenu de la spécificité du marché du travail, la démarcation entre l'activité, l'inactivité et le chômage est faible, et ces inactifs ne sont pour certains d'entre eux que des inactifs temporaires. En outre, la contribution des autres membres aux revenus du ménage n'est pas à négliger. Cette même logique justifierait également le faible taux de pauvreté parmi les ménages de chômeurs (12%). Cela étant, on note une persistance de la pauvreté parmi les ménages des exploitants agricoles qui concentrent plus des trois quarts de la population pauvre en 2007. A l'opposé des ménages des exploitants agricoles, les ménages de salariés aussi bien des secteurs publics que privés formels ont les taux de pauvreté les plus faibles (10% environ). Le risque relatif d'être pauvre pour les ménages dont le chef de ménage travaille dans le secteur agricole est en effet 6 fois plus élevé que chez ceux dont le chef travaille dans le secteur moderne (public ou privé formel). Ce risque est 2,5 fois plus grand que pour ceux vivant dans des ménages dont le chef travaille dans l'informel non agricole. Ce constat de précarité des ménages de personnes travaillant dans le secteur informel agricole est d'autant plus préoccupant que ces personnes disposent en général d'un capital et de ressources très faibles pour assurer une bonne productivité, de bons revenus ou constituer une épargne. Le profil de pauvreté de 2001 avait déjà montré que ces ménages rencontraient plusieurs difficultés dont la faiblesse du capital productif et l'accès difficile aux marchés étaient parmi les causes ; cette situation a peu évolué.

Le rapport interquintile (Q5/Q1) donne une idée des écarts entre les dépenses de consommation des 20% des ménages les plus aisés (Q5) et celles des 20% des ménages les plus pauvres (Q1) ; il est en moyenne de 7,5 en 2007.

Tableau 4.1 : Principaux indicateurs de pauvreté au Cameroun en 2007

	Incidence de la pauvreté (%)	Profondeur de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Répartition de la population (%)	Répartition des pauvres (%)	Dépense moyenne par équivalent-adulte (FCFA)	Rapport interquintile (Q5/Q1)
Sexe du chef de ménage							
Masculin	41,6	13,0	5,4	79,1	82,5	430 693	7,6
Féminin	33,4	9,6	3,6	20,9	17,5	475 233	7,1
GSE du chef de ménage							
Public	10,0	2,5	0,9	8,4	2,1	719 064	7,5
Privé formel	9,6	2,0	0,6	6,4	1,5	787 465	8,6
Informel agricole	59,6	19,4	8,1	51,1	76,4	291 631	6,3
Informel non agricole	23,0	5,7	2,1	27,3	15,7	506 277	6,6
Chômeur	11,9	2,5	0,9	1,8	0,5	659 694	8,0
Retraité	13,5	2,7	0,8	1,1	0,4	700 394	7,7
Autre inactif	34,2	10,3	4,3	4,0	3,4	482 572	7,9
Taille du ménage							
1 personne	7,1	1,3	0,4	4,0	0,7	914 086	9,5
2-3 personnes	17,8	3,9	1,3	15,4	6,9	590 212	7,0
4-5 personnes	33,2	9,3	3,6	25,8	21,5	450 979	6,9
6-7 personnes	44,2	13,5	5,4	24,4	27,1	380 585	6,5
8 personnes et plus	57,6	19,6	8,4	30,4	43,9	319 872	6,7
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Non scolarisé	63,9	21,9	9,4	30,4	48,7	282 914	6,5
Primaire	42,6	12,5	5,0	33,4	35,7	372 757	6,5
Secondaire 1 ^{er} cycle	24,6	6,1	2,1	18,9	11,6	482 804	6,4
Secondaire 2 nd cycle	11,9	2,4	0,7	11,3	3,4	641 625	6,7
Supérieur	4,2	1,1	0,4	6,0	0,6	1 031 748	9,9
Âge du chef de ménage							
Moins de 30 ans	28,1	7,9	3,1	14,4	10,2	524 760	7,7
30 - 39 ans	34,8	9,9	3,8	26,3	22,9	482 522	7,4
40 - 49 ans	42,5	14,1	6,0	25,6	27,3	423 024	7,5
50 ans et plus	46,9	14,7	6,1	33,7	39,6	383 428	7,2
Total	39,9	12,3	5	100	100	439 787	7,5

Source : ECAM3, INS

4.3. Dimensions spatiales de la pauvreté

Sur le plan spatial, les grandes disparités de taux de pauvreté observées en 1996 et en 2001 sont confirmées en 2007. Le phénomène est prédominant en zone rurale ; et surtout dans les campagnes des trois provinces septentrionales. En effet, en 2007, plus de la moitié des individus sont pauvres en milieu rural alors que seulement 12,2% sont pauvres dans les villes de 50 mille habitants ou plus. Dans les deux métropoles que sont Yaoundé et Douala, environ une personne sur vingt est pauvre, contre une personne sur cinq dans les autres villes. La quasi-totalité (94%) des personnes classées dans le quintile le plus pauvre²⁷ réside en zone rurale, contre 2% seulement à Yaoundé, 2% à Douala et 6% dans les autres villes. Les disparités observées sont

²⁷ Le quintile le plus pauvre est constitué des 20% de la population la plus pauvre.

probablement tributaires des opportunités d'accès au revenu qu'ont les populations dans leur milieu de résidence.

Sur le plan régional, hormis Yaoundé et Douala, quatre provinces à savoir le Sud-Ouest, l'Ouest, le Sud et le Littoral ont une incidence de pauvreté proche de 30% tandis que ce taux est de 41% dans le Centre et avoisine les 50% dans le Nord-Ouest, l'Est et l'Adamaoua. Ainsi, à l'exception du Nord-Ouest et de l'Est, les autres provinces méridionales ont un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale de 39,9%. Yaoundé et Douala et dans une certaine mesure les autres villes, bénéficient relativement plus de la proximité des services publics et privés, pourvoyeurs d'emplois mieux rémunérés. A l'autre extrême se trouvent les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord où le taux de pauvreté est le plus élevé : près de 2 personnes sur 3 sont pauvres. Le taux d'extrême pauvreté²⁸ y est aussi élevé : 41% à l'Extrême-Nord et 31% au Nord. Près de 40% des individus classés dans le quintile des plus pauvres vivent dans l'Extrême Nord et 17% dans le Nord.

La situation des trois provinces septentrionales est d'autant plus préoccupante qu'elle perdure et semble s'aggraver au fil du temps. Du reste, c'est dans l'Extrême Nord et le Nord que le gap est le plus important entre le niveau de la consommation moyenne des pauvres et le seuil de pauvreté. Il atteint respectivement 25% et 21% dans ces deux provinces. Cette situation est, certes, inhérente entre autres à des causes structurelles (environnement particulièrement rude, éloignement par rapport à la région sud aggravant les difficultés d'approvisionnement en certains produits, etc.) et conjoncturelles (inondations, invasions de pachydermes et d'oiseaux granivores dans certaines localités de l'Extrême-Nord en 2007, année de réalisation de l'enquête). Mais elle remet en surface la question de la portée et de l'impact réel des programmes, projets et actions de développement et de lutte contre la pauvreté mis en œuvre ces dernières années. C'est le cas par exemple du Projet de réduction de la pauvreté et actions en faveur des femmes dans la province de l'Extrême-Nord (PREPAFEN) mis en œuvre de 2001 à 2007 pour infléchir ce phénomène dans cette province classée la plus pauvre du pays, du Programme d'amélioration du revenu familial rural (PARFAR) fonctionnel dans les trois provinces septentrionales et de la Mission de Développement Intégré des Monts Mandara (MIDIMA). Seule une analyse approfondie comparant la situation des bénéficiaires à celle des non bénéficiaires de ces projets et programmes permettra de se prononcer véritablement sur leur impact réel. Néanmoins, il semble bien que sans remettre en cause la pertinence de ces programmes puisqu'ils sont orientés dans les régions les plus pauvres, leur impact est limité soit du fait d'un problème de ciblage, ou plus vraisemblablement du fait des moyens limités engagés qui n'ont pas permis renverser la tendance de la pauvreté. Des investigations plus approfondies méritent d'être menées.

En termes absolus, les zones rurales concentrent l'essentiel des populations pauvres (90%). Suivant les régions, l'Extrême-Nord (30%), le Nord (16%) et le Nord-Ouest (13%) regroupent à elles seules près de 60% des pauvres au Cameroun en 2007, compte tenu de leurs poids démographiques et des taux de pauvreté élevés.

Une manière de tester de la robustesse du classement de la pauvreté par provinces est d'utiliser les courbes de dominance. Ces courbes donnent pour chaque région, en abscisse le niveau de la consommation par équivalent-adulte, et en ordonnée le pourcentage d'individus ayant au plus ce niveau de consommation. La lecture de ces courbes est aisée. Si la courbe d'une région A est toujours située en dessous de celle d'une région B, alors la pauvreté en A est plus faible que la pauvreté en B ; on dit que la région A domine la région B.

²⁸ L'extrême pauvreté est définie par rapport au seuil de pauvreté alimentaire. Un ménage est en situation d'extrême pauvreté si le niveau de consommation totale par équivalent adulte est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Il s'agit donc des ménages dont la consommation totale ne permet même pas de satisfaire les besoins alimentaires.

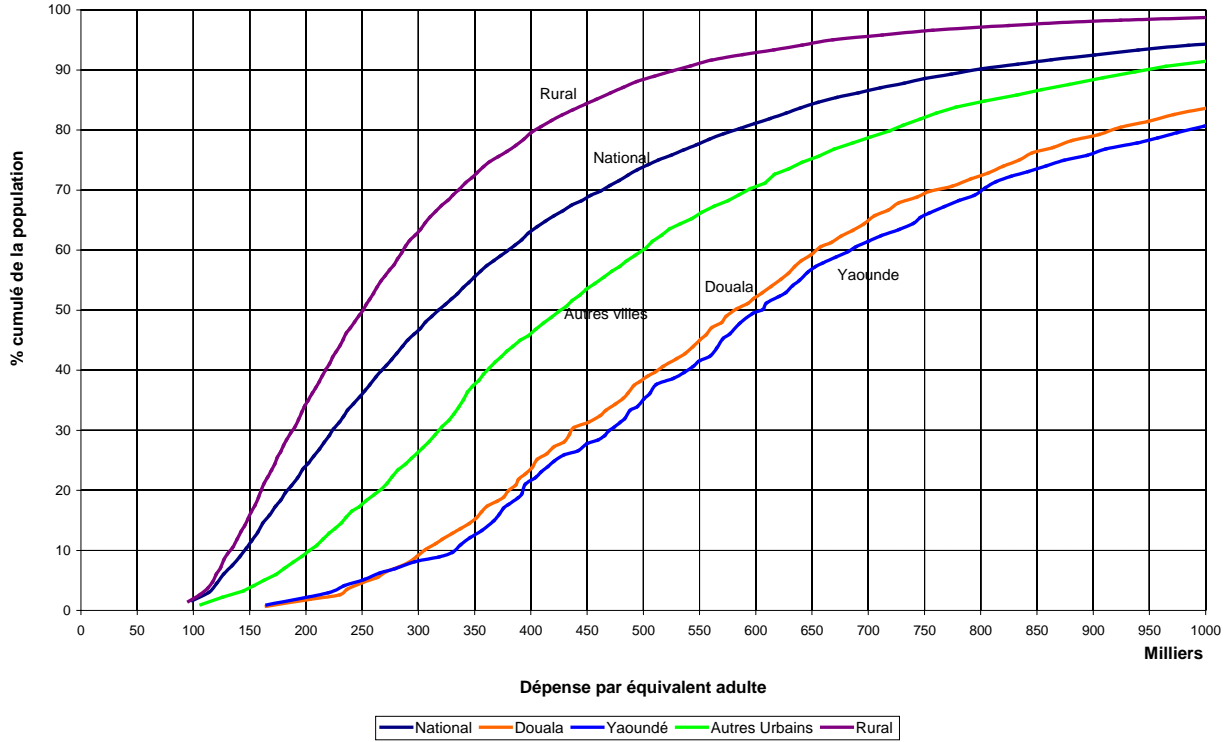
L'examen des courbes de dominance de la pauvreté en 2007 (Graphique 4.1) montre que le classement des milieux de résidence suivant le taux de pauvreté ne dépend pas du choix du seuil de pauvreté. Les villes de Douala et Yaoundé dominent nettement les autres villes et le milieu rural. Ainsi le caractère rural de la pauvreté, ainsi que le classement des milieux par ordre décroissant de taux de pauvreté (milieu rural, autres villes, Douala, Yaoundé) resteraient inchangés même si les seuils de pauvreté étaient modifiés.

Tableau 4.2 : Dimensions spatiales de la pauvreté

	Incidence de la pauvreté (%)	Intensité de la pauvreté (%)	Sévérité de la pauvreté (%)	Répartition de la population (%)	Répartition des pauvres (%)	Dépense moyenne par équivalent-adulte (FCFA)	Rapport interquintile (Q5/Q1)
Milieu de résidence							
Douala	5,5	0,9	0,2	10,0	1,4	745 132	7,0
Yaoundé	5,9	1,0	0,2	9,6	1,4	761 813	7,6
Autre urbain	20,2	5,2	1,9	15,8	8,0	547 139	7,0
Ensemble urbain	12,2	2,8	1,0	35,3	10,8	662 289	7,5
Rural	55,0	17,5	7,2	64,7	89,2	313 338	6,5
Région							
Douala	5,5	0,9	0,2	10,0	1,4	745 132	7,0
Yaoundé	5,9	1,0	0,2	9,6	1,4	761 813	7,6
Adamaoua	53,0	14,5	5,4	5,2	6,9	349 144	6,7
Centre	41,2	9,5	3,1	7,6	7,9	354 190	5,7
Est	50,4	15,7	6,2	4,7	5,9	339 014	6,4
Extrême-Nord	65,9	24,6	11,2	18,1	29,9	285 932	7,3
Littoral	30,8	7,6	2,7	3,5	2,7	413 866	6,9
Nord	63,7	21,0	8,6	9,8	15,7	305 186	6,9
Nord-Ouest	51,0	16,6	6,8	10,1	13,0	367 278	7,4
Ouest	28,9	6,6	2,3	10,6	7,7	415 661	5,9
Sud	29,3	7,4	2,6	3,2	2,4	458 844	7,0
Sud-Ouest	27,5	6,9	2,5	7,5	5,2	472 595	6,6
Total	39,9	12,3	5	100	100	439 787	7,5

Source : ECAM3, INS

Graphique 4.1 : Courbes de dominance de l'intensité de la pauvreté par milieu de résidence



Source : ECAM3, INS

Chapitre 5. Déterminants de la pauvreté

Dans les chapitres précédents, un état des lieux des tendances et du profil de pauvreté monétaire a été dressé. Un aperçu succinct de l'évolution des conditions de vie des ménages a également été présenté. Cependant, le fait de traiter une variable après l'autre ne permet pas de raisonner en termes de causalité. A titre d'illustration, un ménage qui vit dans une région donnée peut être plus pauvre qu'un autre vivant dans une autre région. Le profil de pauvreté ne permet pas de dire si c'est le fait des dotations naturelles de la région et des opportunités qu'elle offre ou alors si la cause est plutôt inhérente aux caractéristiques propres à ces ménages, comme par exemple le niveau d'éducation du chef de ménage. Le présent chapitre est consacré aux déterminants microéconomiques de la pauvreté, c'est-à-dire à la recherche de facteurs qui causent la pauvreté et qui contribuent à marginaliser certaines catégories de population. On y traite également de l'évolution de ces déterminants afin d'isoler les effets des dotations factorielles et des rendements de ces facteurs dans les variations de la pauvreté. Cette analyse sur l'évaluation des déterminants de la pauvreté monétaire utilise un modèle de régression linéaire. La présentation de ce modèle est faite dans l'encadré qui suit en annexe 2.

La variable expliquée est le logarithme de la dépense par adulte rapportée au seuil de pauvreté. Les variables explicatives retenues dans chaque domaine ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des informations. Afin de permettre aux variables d'avoir des impacts ou rendements différents, le modèle est estimé en 2007 pour le milieu urbain et le milieu rural séparément. Pour les comparaisons entre 2001 et 2007, on estime ce même modèle au niveau national pour ces deux années. Les résultats de ces modèles figurent en annexes 3 et 4. Ces résultats apportent des éléments supplémentaires sur le contour de la pauvreté ; ils sont proches de ceux déjà obtenus à partir des données de 2001 (Banque mondiale, 2005).

5.1. Déterminants de la pauvreté monétaire en 2007

Le premier résultat significatif du modèle présenté ci-dessus concerne le poids des charges démographiques sur le niveau de vie du ménage. Quel que soit l'âge ou le sexe d'un individu, sa présence dans le ménage contribue à faire baisser le bien-être du ménage. Par exemple, un adolescent supplémentaire fait baisser la consommation par équivalent-adulte de 16% en milieu urbain et de 21% en milieu rural. En fait les ménages pauvres ont en moyenne plus de membres (6 personnes en moyenne pour les ménages pauvres contre 3 pour les ménages non pauvres). Ce résultat, mis en regard avec le niveau de fécondité qui reste élevé (l'indice synthétique de fécondité est de 5 enfants en moyenne par femme) et la forte croissance de la population (2,7% en moyenne par an), montre que les politiques démographiques doivent continuer à être prises en compte dans les stratégies de réduction de la pauvreté. La tendance à la baisse de la taille des ménages constatée précédemment va peut-être dans ce sens.

Le résultat suivant concerne le capital humain, dont le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle. Quand ils s'accroissent, le niveau d'instruction du chef de ménage et celui de son conjoint contribuent à améliorer de manière importante le bien-être du ménage. Pour ne prendre que le niveau d'instruction du chef de ménage en milieu urbain, par rapport à un ménage dont le chef n'a jamais été à l'école, un ménage dont le chef a fait des études primaires améliore sa consommation par équivalent adulte de 11%. Cet effet est respectivement de 26%, 38% et 75% pour un ménage dont le chef a un niveau d'études secondaires 1^{er} cycle, secondaires 2nd cycle et supérieures. Néanmoins, on remarque que le niveau d'études du conjoint est peu significatif en milieu rural. Comme la majorité des conjoints sont des femmes, cela traduit le peu

d'opportunités d'emplois décents dans les campagnes. Quant à l'expérience professionnelle, elle est prise en compte indirectement par l'âge du chef de ménage. En milieu urbain une année supplémentaire améliore le niveau de vie du ménage de 0,6% et en milieu rural de 0,8%. Même si ces effets paraissent faibles, leur significativité est importante car elle tend à montrer qu'il y a quand même un processus d'accumulation dans les ménages. Du reste, dans d'autres pays comme au Mali, l'âge a même plutôt un effet négatif, mettant ainsi en évidence les difficultés des personnes âgées à échapper à la pauvreté.

Les secteurs d'occupation économique, que sont le secteur institutionnel où l'individu exerce son activité et la branche à laquelle appartient son entreprise sont aussi des déterminants clé de la pauvreté. S'agissant du secteur institutionnel, il y a une prime nette pour un ménage dont le chef travaille dans l'administration et dans le secteur privé formel. En milieu urbain, un ménage dont le chef travaille dans l'administration a un niveau de consommation par équivalent-adulte supérieur de 16% à celui dont le chef est sans-emploi ; pour le privé formel, ce pourcentage est de 14%. Ces chiffres sont respectivement de 14% et 22% en milieu rural. En revanche, il n'y a pas de différence significative entre le fait de vivre dans un ménage dont le chef est sans-emploi et le fait qu'il exerce dans le secteur informel urbain ou dans une petite exploitation agricole rurale. Evidemment ce résultat surprend a priori, car un ménage dont le chef est sur le marché du travail devrait être mieux loti que celui qui est sans emploi. Mais comme on l'a déjà dit, les limites entre l'activité, l'inactivité et le chômage sont floues dans une certaine mesure et compte tenu de la faiblesse des barrières à l'entrée dans le « petit » secteur informel, les personnes peuvent rapidement passer d'une situation à l'autre. Les personnes sans-emploi sont donc proches des acteurs du secteur informel. Un corollaire de cette situation est que le problème du marché du travail est moins le chômage au sens du BIT, mais bien le sous-emploi soit par rapport à la durée du travail, soit par rapport aux qualifications. Quant à la branche d'activité, les résultats du modèle confirment qu'il y a une prime d'être dans les services (administration, services financiers) et une décote de travailler dans les branches primaires.

En outre, l'étude met en évidence l'impact des actifs de production et du capital social comme corrélat positif de la consommation et du bien-être des ménages. La possession des terres contribue à améliorer le niveau de consommation par équivalent-adulte du ménage. De même, le fait d'appartenir à une association quelconque améliore le niveau de consommation par équivalent adulte de 9% à 10% respectivement en milieu rural et urbain. Les associations jouent en effet un rôle important pour améliorer l'accès au crédit afin de financer par exemple les activités génératrices de revenu. Ces associations jouent aussi le rôle d'assurance en cas de sinistre (maladie, décès, etc.).

Il en est de même pour l'accès aux services publics, notamment les infrastructures. Les résultats de l'analyse économétrique indiquent bien que l'absence d'infrastructures et l'enclavement des zones rurales contribuent à l'exclusion de certains ménages du marché. En effet, l'enclavement des campagnes induit des coûts de transactions élevés qui réduisent ainsi le bien-être des populations. Les estimations économétriques effectuées présentent une significativité du coefficient relatif au temps qu'il faut mettre pour arriver à la route bitumée la plus proche, à l'école secondaire, au centre de santé et aussi au poteau électrique. Les signes négatifs obtenus traduisent ces coûts de transaction pour les zones enclavées.

L'étude montre également des différences entre régions. En milieu urbain, par rapport à la province du Centre qui est la région de référence pour le modèle économétrique, toutes les autres régions, à l'exception du Littoral, ont un niveau de consommation par équivalent-adulte plus important. Ce résultat est important. Il tend à montrer qu'en dehors de Yaoundé et de Douala, le reste des provinces du Littoral et du Centre ne sont pas mieux lotis que les autres provinces, bien au contraire. Pour le milieu rural, la province de l'Extrême-Nord se singularise en étant

défavorisée par rapport à la province du Centre. En revanche les provinces de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Ouest, du Sud et du Sud-Ouest semblent mieux loties que la province du Centre.

5.2. Evolution des déterminants de la pauvreté entre 2001 et 2007

L'analyse de l'évolution des déterminants de la pauvreté entre 2001 et 2007 apporte un ou deux éléments complémentaires à la compréhension de l'évolution de la pauvreté. En fait, cette analyse montre des résultats mitigés.

Comme on l'a vu précédemment, un des principaux déterminants du bien-être des ménages est le niveau d'éducation du chef de ménage. La comparaison entre 2001 et 2007 montre qu'il y a une plus grande proportion de chefs de ménages ayant le niveau de l'enseignement secondaire second cycle et celui de l'enseignement supérieur. Cela se traduit par le fait que le stock de capital humain s'est amélioré, conduisant à de meilleurs revenus et allant dans le sens de la réduction de la pauvreté. Mais les « rendements » de l'éducation ne s'améliorent que pour les ménages dont le chef a le niveau du supérieur et se détériorent pour ceux dont le chef a le niveau du secondaire (ces derniers sont plus nombreux).

S'agissant de l'autre dimension importante qui influence le niveau de vie des ménages, à savoir la situation sur le marché du travail, le résultat est plus net : il est négatif. On constate proportionnellement, moins de ménages dont le chef travaille dans l'administration et dans le secteur privé formel (les deux groupes à plus faible taux de pauvreté). Parallèlement, la proportion des ménages dont le chef exerce dans le secteur informel s'accroît. Ces deux effets conjugués conduisent à une détérioration des revenus. Concomitamment, les rendements des facteurs de tous les groupes de ménages sont à la baisse ; autrement dit, toutes choses égales par ailleurs, les gens sont en moyenne moins bien rémunérés, tous secteurs institutionnels considérés.

Le dernier élément considéré dans cette étude de l'évolution des déterminants de la pauvreté est la terre qui est le facteur de production le plus important pour les populations rurales. Le résultat de l'étude ne va pas dans le sens de la réduction de la pauvreté. En effet, le facteur terre donne un meilleur impact sur la pauvreté en 2007 par rapport à 2001, ce qui va dans le bon sens pour moins de pauvreté. Seulement, les superficies cultivées auraient diminué entre 2001 et 2007, ce qui va dans le mauvais sens pour la lutte contre la pauvreté.

Conclusion

La tendance à la baisse de la pauvreté que l'on a connue au cours de la période 1996-2001 ne s'est pas renouvelée au cours de la période 2001-2007. Si cette tendance s'était poursuivie, le Cameroun serait en voie d'atteindre l'OMD relatif à la diminution de moitié de la pauvreté en 2015. Avec un taux de pauvreté de 39,9% en 2007, l'objectif de 37,1% retenu dans le DSRP n'est pas atteint. Avec une aggravation de 3% entre 2001 et 2007, le milieu rural reste le plus touché par ce phénomène. Le milieu urbain s'en sort mieux avec plutôt un recul de 5,7%. La conséquence de cette situation de quasi stabilité du taux de pauvreté autour de 40% est que le nombre de personnes pauvres augmente rapidement ; aussi vite que le taux de croissance démographique.

L'étude a notamment mis en évidence l'expansion de la téléphonie mobile et la stabilité des conditions de l'habitat dans l'ensemble, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'électricité en milieu urbain et une légère dégradation de la situation en milieu rural. Les mauvaises performances dans le secteur de l'eau et de l'énergie sont à analyser en rapport avec les réformes engagées par le Gouvernement dans le cadre du programme des privatisations. L'un des problèmes est la difficulté des nouveaux ménages à avoir accès à ces utilités publiques, ce qui est à lier au problème d'extension du réseau et pose la question de la pertinence du mode de tarification comparativement à d'autres formes de subventions indirectes liées par exemple au branchement au réseau²⁹

L'étude a exploré le lien entre l'évolution de l'économie et la pauvreté. Elle établit que la pauvreté n'a pas reculé à cause des faibles performances économiques enregistrées entre 2001 et 2007. Pour que le Cameroun se remette sur la voie d'une réduction nette de la pauvreté, il faudrait plus de croissance, et notamment une croissance orientée vers les populations rurales, majoritairement les petits exploitants agricoles. Les spécificités régionales devront être prises en compte dans la définition des actions à mener.

La recherche des déterminants de la pauvreté fournit une orientation globale pour la définition des politiques publiques. Cette recherche confirme le fait que l'accès aux emplois décents, le renforcement des capacités humaines (éducation et santé), l'accès aux infrastructures économiques et sociales de base et la lutte contre les inégalités doivent toujours faire partie des axes stratégiques prioritaires de développement. Les questions démographiques (fécondité, VIH/SIDA, mortalité infantile et maternelle) doivent également être prises en compte.

Il est important de signaler qu'en plus des indicateurs contenus dans le présent rapport, d'autres sont en cours de confection et porteront sur les secteurs ou les domaines ci-après :

- la gouvernance ;
- la perception des conditions de vie ;
- l'éducation ;
- la santé ;
- l'emploi ;
- le travail des enfants ;
- l'agriculture et les activités du monde rural ;
- l'accès à l'eau, à l'électricité, aux TIC, aux infrastructures de base, aux crédits ;
- l'habitat et le cadre de vie ;

²⁹ Voir en références bibliographiques les travaux de Backiny-Yetna P. et Quentin Wodon (2006).

- le tourisme interne ;
- le genre et la pauvreté.

De plus, l'Institut prévoit, outre la publication du présent rapport préliminaire, du rapport principal et du dépliant sur les principaux résultats, une série d'autres publications destinées à valoriser les données collectées (voir Annexe 1).

Références bibliographiques

Alvine Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon (2002), *Mesure et Analyse de la Pauvreté*, Avril 2002.

Backiny-Yetna, P., Quentin Wodon (2006), "Performances des subsides dans les secteurs de l'eau et de l'électricité : Cameroun, Gabon, Guinée", Banque mondiale, Washington, D.C.

Banque mondiale (2005), Cameroun : Acquis et défis dans la lutte contre la pauvreté, Poverty Reduction and Economic Management Department, Africa Region, The World Bank, Washington, DC.

Banque mondiale (2005b), Guinée : Diagnostic de la pauvreté, Poverty Reduction and Economic Management Department, Africa Region, The World Bank, Washington, DC.

Deaton, A., J. Muellbauer (1980), *Economics and consumer behavior*, Cambridge University press, London.

Deaton, Angus (1997), *The analysis of household surveys : A microeconomic approach to development policy*. The John Hopkins University press, Baltimore, Maryland.

Deaton, Angus (2002). Guidelines for constructing consumption aggregate, LSMS working paper 135. The World Bank, Washington, D.C.

Dollar, D., Paul Glewwe and Jennie Litvack (ed). (1998), *Household welfare and Vietnam's in transition*. The World Bank, Washington, D.C.

DSCN/MINEFI (2001), *Annuaire statistique 2000 du Cameroun*, Yaoundé.

DSCN (1997), *Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996, Enquête camerounaise auprès des ménages – Volume 2, résultats*, Yaoundé.

DSCN (1997), *Distribution des revenus et consommation des ménages au Cameroun en 1996, Enquête camerounaise auprès des ménages – Volume 2, résultats*, Yaoundé.

DSCN/MINEFI (1997), *ECAM I Volume 1 : Méthodologie*, Yaoundé.

Guenard, C., S. Mesple-Soms (2004), *Mesurer les inégalités que comptent réellement les enquêtes ? Analyse de deux enquêtes Ivoiriennes et Malgaches*, Document de travail DIAL (DT/2004/13)

INS (2002), *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001, Deuxième Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM II, 2001) ; résultats*, Yaoundé.

INS (2002), *Evolution de la pauvreté au Cameroun entre 1996 et 2001 (ECAM II, 2001) ; Yaoundé, Cameroun*.

INS (2002), *Deuxième enquête Camerounaise auprès des ménages (ECAM II, 2001) : Document de méthodologies ; Yaoundé, Cameroun*.

- INS (2006), Rapport Principal de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel. Phase 1 : Enquête sur Emploi ; décembre 2005, Cameroun.
- INS (2006), Annuaire statistique 2004 du Cameroun, Yaoundé.
- INS (2006), Rapport Principal de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel. Phase 2 : Enquête sur le Secteur Informel ; février 2006, Cameroun.
- INS (2007), Les Comptes Nationaux du Cameroun, Yaoundé.
- INS (2008), Annuaire statistique 2006 du Cameroun, Yaoundé.
- INS (2008), Note annuelle sur l'évolution des prix à la consommation finale des ménages au Cameroun en 2007. Yaoundé, Cameroun.
- INS-PREPAFEN (2007), Enquête d'Evaluation de l'Impact du PREPAFEN (EEIP), phase1, Premier résultats ; septembre 2007, Cameroun.
- INSEE (1997), Economie et Statistique, N° 308-309-310 : Mesurer la pauvreté aujourd'hui, Paris.
- Kraay, Aart. (2004), When is Growth Pro-poor? Evidence from a panel countries of development Economics, Washington
- Latham. M. C. (1979), Nutrition humaine en Afrique tropicale, FAO, Rome.
- Litchfield J. (1999), Inequality Methods and tools. Suntory and Toyota International Leners for Economics and Related Disciplines, London Schools of Economics (March). London, England
- Loup, J., S. Mesple-Somps et M. Razafindrakoto (2000), Concepts, mesures et suivis de la pauvreté, Paris.
- MINATD (2008), Rapport sur l'état de la protection civile au Cameroun 2007-2008, Direction de la protection civile, Yaoundé.
- MINEFI (2006), Rapport Economique et financier et loi des finances 2007, Yaoundé.
- MINFI (2007), Rapport Economique et financier et loi des finances 2008, Yaoundé.
- Ravallion, M et G. Datt (1991), Growth and redistribution components of changes in poverty measures : a decomposition with application to Brazil and India in the 1980s, LSMS Working papers, n° 83, The World Bank, Washington.
- Ravallion, Martin. (1996). Comparaisons de la pauvreté, concepts et méthodes, LSMS working paper 122. The World Bank, Washington, D.C.
- Ravallion, Martin (1998). Poverty lines in theory and practice, LSMS working paper 133. The World Bank, Washington, D.C.
- Ravallion, Martin (2003), Pro-poor Growth; a primer

République du Cameroun (2003) : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Yaoundé, Cameroun.

World Bank (2005), African Development indicators. The World Bank, Washington, D.C.

World Bank (2006), African Development indicators. The World Bank, Washington, D.C.

Annexes

Annexe 1 : Calendrier de publications des rapports de l'ECAM 3.

Type de publication	Titre de la publication	Date de publication
Principaux résultats de l'ECAM3	1 Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2007	Juin 2008
	2 Rapport principal : Profil et conditions de vie des populations au Cameroun en 2007	Août 2008
	3 Dépliant : ECAM3 : principaux résultats	Juin 2008
Autres formes de la pauvreté	4 Consommation et prix des produits alimentaires	Décembre 2008
	5 Pauvreté subjective au Cameroun	Mars 2009
	6 Pauvreté des potentialités au Cameroun	Mars 2009
	7 Bilan alimentaire au Cameroun en 2007	Mars 2009
Aspects sociaux de la pauvreté	8 Pauvreté et éducation – Quelques déterminants de la demande d'éducation	Décembre 2008
	9 Pauvreté et santé au Cameroun	Décembre 2008
	10 Pauvreté et marché du travail	Décembre 2008
	11 Pauvreté et travail des enfants au Cameroun en 2007	Décembre 2008
	12 Pauvreté et accessibilité aux infrastructures de base en 2007	Mars 2009
	13 Pauvreté, habitat et cadre de vie au Cameroun en 2007	Mars 2009
	14 Pauvreté, migrations et mobilité résidentielle au Cameroun en 2007	Mars 2009
	15 Pauvreté et gouvernance au Cameroun en 2007	Décembre 2008
Dimensions régionales de la pauvreté	16 Pauvreté et genre au Cameroun en 2007	Mars 2009
	17 Pauvreté et tourisme interne au Cameroun	Juin 2009
	18 Profil de pauvreté et de conditions de vie en milieu rural	Décembre 2008
Documents méthodologiques et autres publications	19 Pauvreté et conditions de vie des populations de l'Extrême-Nord en 2007	Décembre 2008
	20 Méthodologie générale de l'enquête ECAM3 (volet ménage et volet prix)	Décembre 2008
	21 Bilan méthodologique de l'ECAM3	Juin 2009
	22 Rapport d'exécution de l'ECAM3	Septembre 2008
	23 Présentation des bases des données de l'ECAM3	Septembre 2008
	24 Volet prix : principaux résultats	Septembre 2008

Annexe 2: Présentation du modèle sur les déterminants de la pauvreté

La recherche des déterminants de la pauvreté réalisée dans cette étude permet de répondre à deux questions importantes : (i) Pourquoi un ménage est pauvre en 2007 ? (ii) Entre 2001 et 2007, qu'est-ce qui a conduit à l'évolution de la pauvreté qui a été constatée ; notamment est-ce les dotations factorielles des ménages (comme l'éducation par exemple) ou alors est-ce les rendements de ces facteurs ?

Certains travaux utilisent les modèles probit ou logit pour l'analyse des déterminants de la pauvreté. Ces modèles ont deux limites (Wodon, 2002). D'abord théoriquement ils sont utilisés pour modéliser une variable qualitative prenant par exemple 2 modalités (comme le fait d'être actif occupé ou non). Cette variable est supposée provenir d'une variable latente continue mais inobservable. Pour ce qui est de l'étude sur les déterminants de la pauvreté, on dispose de toute l'information à travers l'indicateur de bien-être. Il n'y a donc pas de raison de réduire l'information à une variable discrète qui prendrait 2 valeurs (pauvre ou non pauvre). De plus, les modèles probit et logit sont sensibles à la spécification du terme d'erreur. Avec un modèle probit, les paramètres sont biaisés si ce terme n'est pas normal. Et il y a des chances qu'il ne le soit pas car la distribution de la consommation est généralement log-normale. Pour cette raison, la recherche des déterminants se fait à l'aide d'un modèle linéaire.

Pour répondre à la première question, on utilise un modèle linéaire estimé séparément en milieu urbain et rural sur les données de 2007. Le modèle de régression linéaire retenu a la forme suivante :

$$\ln\left(\frac{Y_i}{Z}\right) = X_i\beta + \varepsilon_i$$

Où Y_i représente la dépense par équivalent adulte du ménage, Z le seuil de pauvreté estimé à 269 443 FCFA au prix de Yaoundé, X un ensemble de variables relatives à la composition démographique du ménage, au capital humain, au secteur d'occupation, à l'accès aux infrastructures et au capital social ; β est le vecteur des paramètres du modèle à estimer ; chaque paramètre exprimant le sens et l'ampleur de l'effet de la variable explicative correspondante sur l'indicateur de bien être. ; ε_i est le terme d'erreur.

S'agissant de la deuxième question, on y répond en appliquant la décomposition de Blinder-Oaxaca (1973) au modèle ci-dessus. Cette décomposition a initialement été proposée pour traiter des discriminations sur le marché du travail. Supposons qu'on ait deux groupes de personnes (hommes et femmes) et sur chaque groupe, on estime un modèle des déterminants des salaires :

$$W_{1i} = X_{1i}\beta_1 + \varepsilon_{1i} \quad \text{pour le premier groupe.}$$

$$W_{2i} = X_{2i}\beta_2 + \varepsilon_{2i} \quad \text{pour le second.}$$

Dans un modèle sur les salaires, X représente les caractéristiques du capital humain.

$$\begin{aligned} \text{Le modèle estimé peut s'écrire : } \overline{W}_1 - \overline{W}_2 &= \overline{X}_1\beta_1 - \overline{X}_2\beta_2 = (\overline{X}_1 - \overline{X}_2)\beta_1 + \overline{X}_2\beta_1 - \overline{X}_2\beta_2 \\ &= (\overline{X}_1 - \overline{X}_2)\beta_1 + \overline{X}_2(\beta_1 - \beta_2) \end{aligned}$$

(les β étant dans ce cas les valeurs estimées des paramètres).

Dans cette écriture, le premier terme de droite représente les différences objectives entre hommes et femmes, c'est-à-dire celles effectivement expliquées par les dotations factorielles (Les hommes auront de meilleurs salaires parce qu'ils ont un meilleur niveau d'éducation). Le second terme de droite mesure la discrimination, les différences entre les rendements des facteurs des individus des 2 genres.

La décomposition de Blinder-Oaxaca est utilisée dans de nombreuses applications et notamment pour comprendre l'évolution des déterminants de la pauvreté. Il suffit de considérer que les W remplacent $\ln(Y/z)$. La première équation est celle de l'année terminale et la seconde celle de l'année initiale. Le premier terme va mesurer l'accroissement du stock des facteurs des ménages entre 2001 et 2007 et le second va mesurer ce que rapportent ces facteurs (rendements) sur le marché.

Annexe 3 : Résultats des déterminants de la pauvreté en 2007

	National	Urbain	Rural
Région			
Douala	0.2581 (10.70)***	0.3209 (9.20)***	
Yaoundé	0.2480 (10.29)***	0.2924 (8.45)***	
Adamaoua	0.1993 (7.17)***	0.2444 (5.83)***	0.1309 (3.50)***
Centre			
Est	0.1704 (6.34)***	0.2226 (5.22)***	0.1207 (3.53)***
Extrême-nord	0.1381 (5.85)***	0.3566 (9.32)***	-0.0663 (2.23)**
Littoral	-0.0677 (2.59)***	-0.1221 (3.00)***	0.0607 (1.75)*
Nord	0.1414 (5.44)***	0.3300 (8.06)***	-0.0268 (0.81)
Nord-ouest	0.0910 (4.15)***	0.2752 (7.54)***	-0.0146 (0.54)
Ouest	0.0804 (3.63)***	0.0632 (1.72)*	0.1439 (5.22)***
Sud	0.1554 (5.74)***	0.1162 (2.69)***	0.1951 (5.72)***
Sud-ouest	0.1915 (8.38)***	0.2110 (5.73)***	0.2051 (7.06)***
Milieu de résidence			
Rural			
Urbain	0.2115 (16.58)***		
Sexe du chef de ménage (CM)			
Masculin			
Féminin	0.0257 (1.39)	0.0131 (0.53)	0.0506 (1.91)*
Age du CM			
Age du CM	0.0090 (5.12)***	0.0057 (2.24)**	0.0083 (3.53)***
Age du CM au carré	-0.0001 (3.98)***	-0.0000 (0.96)	-0.0001 (3.28)***
Conjoint			
Le CM a un conjoint			
Le CM n'a pas de conjoint	-0.0576 (2.37)**	0.0183 (0.56)	-0.1983 (5.06)***
Niveau d'instruction du CM			

	National	Urbain	Rural
Sans niveau			
Primaire	0.1212 (8.25)***	0.1015 (4.47)***	0.1032 (5.54)***
Secondaire 1er cycle	0.2235 (12.66)***	0.2275 (9.14)***	0.1854 (7.36)***
Secondaire 2nd cycle	0.3219 (16.28)***	0.3244 (12.15)***	0.2851 (9.08)***
Supérieur	0.5766 (23.34)***	0.5586 (18.04)***	0.5669 (11.49)***
Niveau d'instruction du conjoint			
Sans niveau			
Primaire	0.0159 (0.92)	0.0476 (1.76)*	0.0005 (0.02)
Secondaire 1er cycle	0.0348 (1.64)	0.0751 (2.58)***	0.0540 (1.63)
Secondaire 2nd cycle	0.1081 (3.88)***	0.1749 (5.00)***	0.0605 (1.10)
Supérieur	0.2711 (6.02)***	0.3007 (5.88)***	0.2507 (1.93)*
Secteur institutionnel du CM			
Administration et entreprise publique	0.1433 (3.44)***	0.1511 (3.18)***	0.1274 (1.46)
Entreprise formelle	0.1511 (5.08)***	0.1353 (3.96)***	0.2024 (3.36)***
Entreprise informelle non agricole	-0.0245 (0.94)	-0.0450 (1.47)	0.0580 (1.15)
Entreprise informelle agricole	-0.0494 (1.25)	-0.1035 (1.86)*	0.0245 (0.39)
Sans emploi			
Secteur institutionnel du conjoint			
Administration et entreprise publique	0.1673 (1.46)	0.1716 (1.45)	-0.0782 (0.83)
Entreprise formelle	0.1061 (1.92)*	0.1465 (2.36)**	-0.1746 (1.45)
Entreprise informelle non agricole	-0.0217 (0.53)	-0.0202 (0.44)	-0.0563 (0.64)
Entreprise informelle agricole	0.0521 (0.75)	0.0663 (0.71)	-0.0613 (0.54)
Sans emploi			
Branche d'activité du CM			
Agriculture vivrière	-0.1244 (3.38)***	-0.0756 (1.40)	-0.1116 (1.96)**
Agriculture industrielle et d'exportation	-0.0888 (2.33)**	-0.1730 (3.01)***	-0.1077 (1.85)*
Elevage/Chasse/Pêche/Sylviculture	0.1292 (2.95)***	0.1299 (1.93)*	0.0808 (1.29)

	National	Urbain	Rural
Industrie	-0.0313 (1.30)	-0.0319 (1.14)	-0.0520 (1.10)
Commerce	0.0685 (2.74)***	0.0659 (2.31)**	0.0349 (0.70)
Services administratifs	0.0253 (0.63)	0.0191 (0.42)	0.0337 (0.39)
Services financiers et télécommunications	0.1263 (2.63)***	0.1188 (2.31)**	0.0124 (0.09)
Autres services	-0.0051 (0.22)	-0.0071 (0.27)	-0.0211 (0.44)
Sans emploi			
Branche d'activité du conjoint			
Agriculture vivrière	-0.2210 (3.24)***	-0.2192 (2.36)**	-0.1577 (1.43)
Agriculture industrielle et d'exportation	-0.2694 (3.58)***	-0.2142 (1.76)*	-0.2260 (1.95)*
Elevage/Chasse/Pêche/Sylviculture	0.1288 (1.35)	-0.1001 (0.60)	0.2393 (1.81)*
Industrie	-0.1142 (2.63)***	-0.0984 (1.99)**	-0.1636 (1.82)*
Commerce	-0.1161 (2.74)***	-0.1297 (2.72)***	0.0043 (0.05)
Services administratifs	-0.0942 (0.80)	-0.0751 (0.62)	0.0000 (.)
Services financiers et télécommunications	-0.0752 (0.99)	-0.0734 (0.91)	0.1368 (0.49)
Autres services	-0.0572 (1.29)	-0.0469 (0.94)	-0.0331 (0.35)
Sans emploi			
Activité secondaire du CM			
Non			
Oui	0.0125 (1.18)	-0.0142 (0.95)	0.0403 (2.74)***
Activité secondaire du conjoint			
Non			
Oui	-0.0173 (1.16)	-0.0164 (0.69)	-0.0168 (0.90)
Composition du ménage			
Enfant (0-5ans)	-0.1103 (14.54)***	-0.1844 (12.17)***	-0.0772 (7.99)***
Enfant (0-5ans) au carré	0.0097 (6.13)***	0.0349 (7.77)***	0.0023 (1.33)
Adolescent (6-14ans)	-0.1970 (27.53)***	-0.1697 (17.56)***	-0.2341 (22.44)***
Adolescent (6-14ans) au carré	0.0160 (12.46)***	0.0109 (6.24)***	0.0241 (12.87)***

	National	Urbain	Rural
Adulte féminin (15-59 ans)	-0.0914 (7.31)***	-0.0702 (4.21)***	-0.1360 (7.33)***
Adulte féminin (15-59 ans) au carré	0.0108 (4.52)***	0.0057 (1.85)*	0.0206 (5.39)***
Adulte masculine (15-59 ans)	-0.1970 (17.71)***	-0.2144 (14.84)***	-0.1850 (10.60)***
Adulte masculine (15-59 ans) au carré	0.0210 (9.50)***	0.0238 (8.75)***	0.0190 (4.91)***
Adulte de 60 ans et +	-0.0818 (3.23)***	-0.1397 (3.76)***	-0.0467 (1.41)
Adulte de 60 ans et + au carré	0.0089 (0.75)	0.0334 (1.89)*	-0.0086 (0.57)
Enfant sans parents dans le ménage	-0.0103 (0.77)	0.0112 (0.61)	-0.0526 (2.75)***
Enfant sans parents dans le ménage au carré	-0.0020 (0.55)	-0.0059 (1.19)	0.0090 (1.72)*
Le ménage a obtenu un crédit			
Non			
Oui	0.1067 (5.59)***	0.1146 (4.57)***	0.0956 (3.39)***
Personnes dans une association			
Oui			
Non	0.0933 (9.25)***	0.0923 (6.95)***	0.0842 (5.65)***
Migration			
Oui			
Non	0.0377 (1.87)*	0.0263 (1.16)	0.0580 (1.31)
Temps à l'infrastructure la plus proche			
Ecole primaire publique	-0.0027 (1.24)	-0.0010 (0.32)	0.0009 (0.27)
Ecole primaire publique au carré	0.0000 (0.77)	0.0000 (0.38)	-0.0001 (0.60)
Ecole secondaire	-0.0006 (1.87)*	-0.0037 (3.25)***	-0.0004 (1.20)
Ecole secondaire au carré	0.0000 (2.35)**	0.0000 (3.23)***	0.0000 (1.85)*
Marché	-0.0001 (0.27)	-0.0017 (1.28)	0.0002 (0.50)
Marché au carré	-0.0000 (0.49)	0.0000 (0.20)	-0.0000 (1.21)
Gare routière	-0.0011 (3.29)***	0.0010 (0.95)	-0.0010 (3.08)***
Gare routière au carré	0.0000 (2.62)***	-0.0000 (1.68)*	0.0000 (3.19)***
Route bitumée	0.0002	-0.0068	0.0006

	National	Urbain	Rural
	(0.91)	(4.79)***	(2.65)***
Route bitumée au carré	-0.0000	0.0001	-0.0000
	(1.00)	(3.97)***	(2.69)***
Centre de santé	-0.0010	-0.0039	-0.0008
	(2.89)***	(3.18)***	(2.03)**
Centre de santé au carré	0.0000	0.0000	0.0000
	(1.45)	(1.16)	(0.97)
Accès à l'électricité	-0.0013	0.0016	-0.0012
	(3.72)***	(0.81)	(3.57)***
Accès à l'électricité au carré	0.0000	-0.0001	0.0000
	(2.66)***	(2.37)**	(2.27)**
Terre exploitée			
Superficie	0.0383	0.0436	0.0340
	(9.94)***	(7.29)***	(6.88)***
Superficie au carré	-0.0007	-0.0009	-0.0006
	(6.60)***	(5.61)***	(3.30)***
Constant	0.4757	0.7185	0.5720
	(9.22)***	(9.61)***	(7.96)***
Nombre d'observations	11390	6365	5025
R2	0.53	0.47	0.45

Source : ECAM3, INS

NB :

Les valeurs absolues de la statistique t de Student sont données entre parenthèses.

*** = Résultat significatif au seuil de 1%

** = Résultat significatif au seuil de 5%

* = Résultat significatif au seuil de 10%

Annexe 4 : Décomposition de l'évolution des déterminants de la pauvreté 2001-2007

	X1_b	X2_b	B1	B2	(X2_b- X1_b)*B1	(B2-B1)*X2_b
<i>Région</i>						
Douala	0.1017	0.0921	0.0917	0.2514	-0.0009	0.0147
Yaoundé	0.0996	0.0897	0.0770	0.2430	-0.0008	0.0149
Adamaoua	0.0689	0.0508	-0.0578	0.1836	0.0010	0.0123
<i>Centre</i>						
Est	0.0680	0.0515	0.1115	0.1641	-0.0018	0.0027
Extrême-nord	0.1203	0.1302	0.0047	0.1318	0.0000	0.0165
Littoral	0.0667	0.0559	-0.0777	-0.0673	0.0008	0.0006
Nord	0.0788	0.0679	0.0962	0.1342	-0.0011	0.0026
Nord-ouest	0.0802	0.1301	-0.2270	0.0851	-0.0113	0.0406
Ouest	0.0979	0.1136	-0.0319	0.0804	-0.0005	0.0128
Sud	0.0692	0.0470	-0.0115	0.1621	0.0003	0.0082
Sud-ouest	0.0699	0.1013	-0.0773	0.1915	-0.0024	0.0272
<i>Milieu de résidence</i>						
Rural					0.0000	0.0000
Urbain	0.4526	0.5588	0.0985	0.2127	0.0105	0.0638
<i>Sexe du chef de ménage (CM)</i>						
Masculin					0.0000	0.0000
Féminin	0.2439	0.2670	0.0011	0.0246	0.0000	0.0063
<i>Age du CM</i>						
Age du CM	42.9270	41.9205	0.0128	0.0090	-0.0129	-0.1575
Age du CM au carré	2069.6190	1987.9930	-0.0001	-0.0001	0.0083	0.0537
<i>Conjoint</i>						
Le CM a un conjoint					0.0000	0.0000
Le CM n'a pas de conjoint	0.4043	0.4648	0.0362	-0.0613	0.0022	-0.0454
<i>Niveau d'instruction du CM</i>						
Sans niveau					0.0000	0.0000
Primaire	0.3149	0.3323	0.0930	0.1234	0.0016	0.0101
Secondaire 1 ^{er} cycle	0.2069	0.1979	0.1927	0.2284	-0.0017	0.0071
Secondaire 2 nd cycle	0.1282	0.1528	0.3339	0.3291	0.0082	-0.0007
Supérieur	0.0791	0.0796	0.5626	0.5882	0.0003	0.0020
<i>Niveau d'instruction du conjoint</i>						
Sans niveau					0.0000	0.0000
Primaire	0.2023	0.2014	0.0135	0.0161	0.0000	0.0005
Secondaire 1 ^{er} cycle	0.1267	0.1123	0.0189	0.0325	-0.0003	0.0015
Secondaire 2 nd cycle	0.0419	0.0496	0.1298	0.1061	0.0010	-0.0012
Supérieur	0.0164	0.0154	0.4438	0.2642	-0.0004	-0.0028
<i>Secteur institutionnel du CM</i>						
Administration et entreprise publique	0.1216	0.0964	0.3005	0.1621	-0.0076	-0.0133
Entreprise formelle	0.1454	0.0838	0.2979	0.1616	-0.0184	-0.0114
Entreprise informelle non agricole	0.2482	0.3648	0.0976	-0.0202	0.0114	-0.0430
Entreprise informelle agricole	0.3507	0.3608	0.2645	-0.0756	0.0027	-0.1227

	X1_b	X2_b	B1	B2	(X2_b- X1_b)*B1	(B2-B1)*X2_b
Inactif					0.0000	0.0000
<i>Secteur institutionnel du conjoint</i>						
Administration et entreprise publique	0.0205	0.0165	0.5206	0.0811	-0.0021	-0.0073
Entreprise formelle	0.0209	0.0105	0.7037	0.0859	-0.0073	-0.0065
Entreprise informelle non agricole	0.1134	0.1572	0.5125	-0.0360	0.0225	-0.0862
Entreprise informelle agricole	0.2122	0.2246	0.5423	0.0549	0.0067	-0.1095
Inactif					0.0000	0.0000
<i>Branche d'activité du CM</i>						
Agriculture/Chasse/pêche	0.3558	0.3550	-0.4250	-0.0939	0.0003	0.1175
Elevage	0.0122	0.0151	-0.2477	0.0851	-0.0007	0.0050
Industrie	0.1083	0.1261	-0.0889	-0.0379	-0.0016	0.0064
Commerce	0.1376	0.1003	-0.0724	0.0644	0.0027	0.0137
Services administratifs	0.1049	1.0000	-0.0701	0.0000	-0.0627	0.0701
Autres services	0.1049	0.1793	-0.1229	-0.0034	-0.0091	0.0214
Aucune					0.0000	0.0000
<i>Branche d'activité du conjoint</i>						
Agriculture/Chasse/pêche	0.2135	0.2232	-0.6299	-0.2295	-0.0061	0.0894
Elevage	0.0011	0.0035	-0.5435	0.1477	-0.0013	0.0024
Industrie	0.0186	0.0482	-0.4482	-0.1011	-0.0132	0.0167
Commerce	0.0862	0.0609	-0.6004	-0.1002	0.0151	0.0305
Services administratifs	0.0198	0.5352	-0.3354	0.0000	-0.1728	0.1795
Autres services	0.0271	0.0440	-0.5723	-0.0421	-0.0097	0.0233
Aucune					0.0000	0.0000
<i>Activité secondaire du CM</i>						
Non					0.0000	0.0000
Oui	0.2253	0.4241	0.034838	0.012293	0.0069	-0.0096
<i>Activité secondaire du conjoint</i>						
Non					0.0000	0.0000
Oui	0.0632	0.1487	0.064146	-0.02005	0.0055	-0.0125
<i>Composition du ménage</i>						
Enfant (0-5ans)	0.8534	0.8178	-0.16321	-0.11122	0.0058	0.0425
Enfant (0-5ans) au carré	1.9255	1.8027	0.021607	0.009707	-0.0027	-0.0215
Adolescent (6-14ans)	1.3310	1.0874	-0.2018	-0.19726	0.0491	0.0049
Adolescent (6-14ans) au carré	4.3402	3.1145	0.017229	0.01603	-0.0211	-0.0037
Adulte féminin (15-59 ans)	1.3973	1.2526	-0.07461	-0.09084	0.0108	-0.0203
Adulte féminin (15-59 ans) au carré	3.3136	2.7178	0.008726	0.010886	-0.0052	0.0059
Adulte masculin (15-59 ans)	1.2978	1.1778	-0.1947	-0.19594	0.0234	-0.0015
Adulte masculin (15-59 ans) au carré	3.0163	2.4389	0.018875	0.020992	-0.0109	0.0052
Adulte de 60 ans et +	0.2555	0.2151	-0.11792	-0.08153	0.0048	0.0078
Adulte de 60 ans et + au carré	0.3664	0.2815	0.013298	0.010111	-0.0011	-0.0009
Enfant sans parents dans le ménage	0.3257	0.2822	0.021696	-0.01199	-0.0009	-0.0095
Enfant sans parents au carré	0.7664	0.5984	-0.00383	-0.00154	0.0006	0.0014
<i>Le ménage a obtenu un crédit</i>						
Non					0.0000	0.0000
Oui	0.0477	0.0614	0.165469	0.109591	0.0023	-0.0034

	X1_b	X2_b	B1	B2	(X2_b- X1_b)*B1	(B2-B1)*X2_b
<i>Personnes dans une association</i>						
Non					0.0000	0.0000
Oui	0.5594	0.4647	0.104766	0.092702	-0.0099	-0.0056
<i>Migration</i>						
Oui					0.0000	0.0000
Non	0.9204	0.0549	-0.03782	0.038489	0.0327	0.0042
<i>Temps à l'infrastructure proche</i>						
Ecole primaire publique	17.6156	12.8275	-0.0021	-0.00271	0.0101	-0.0078
Ecole primaire publique au carré	522.3571	239.8817	0.000029	0.000041	-0.0082	0.0029
Marché	24.1990	20.5409	-0.00078	-0.00079	0.0029	-0.0002
Marché au carré	1985.6980	1800.1070	0.000002	0.000001	-0.0004	-0.0018
Route bitumée	35.5194	27.7803	-0.00093	-0.00034	0.0072	0.0165
Route bitumée au carré	5025.5740	4300.9400	0.000001	0	-0.0007	-0.0043
Centre de santé	25.6093	21.6246	-0.00171	-0.00187	0.0068	-0.0036
Centre de santé au carré	1890.9340	1975.4440	0.000005	0.000005	0.0004	0.0000
<i>Terre exploitée</i>						
Superficie	1.3478	1.0321	0.026665	0.037952	-0.0084	0.0116
Superficie au carré	14.7298	8.2452	-0.00045	-0.00072	0.0029	-0.0022
Constante	1.0000	1.0000	0.542982	0.473245	0.0000	-0.0697
					-0.1485	0.1914
			Y2-Y1 =	0.0423		
					Somme	0.0429

Sources : ECAM2, ECAM3, INS

Annexe 5 : Equipe de rédaction

Noms et prénoms	Fonction
TEDOU Joseph	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique
SHE ETOUNDI Joseph	Directeur Général Adjoint de l'Institut National de la Statistique
BACKINY YETNA Prospere	Consultant, Paris21/ Banque mondiale
TORRELI Constance	Expert DIAL
EBONGUE Abel NKOUGOUROU	Assistant technique de l'Union Européenne auprès de l'INS
NDJOMO Sébastien	Coordonnateur technique de l'ECAM3
DZOSSA Anaclet Désiré	Coordonnateur technique adjoint de l'ECAM3
LIBITE Paul Roger	Appui à la coordination technique
MBA Martin	Superviseur général de l'exploitation
JAZET KENGAP Eric	Superviseur général du Volet prix ECAM3
AMOUGOU René Aymar Bertrand	Cadre à l'INS
TAKEU NGUELA Alain	Cadre à l'INS
NGOGANG WANDJI Léandre	Cadre à l'INS
NGHOGUE VOUFO Erith	Cadre à l'INS
NDEFFO Guy	Cadre à l'INS
WOUNANG Romain	Cadre à l'INS
TCHAKOUTE Romain	Cadre à l'INS
NTAKEU Bruno	Cadre à l'INS